

Un réseau Martha Adams existait déjà en 1966

par Jean-Pierre Charbonneau

La Commission de police du Québec, qui enquête depuis vendredi sur la carrière policière du directeur de la police de Montréal, M. Jacques Saulnier, devra vraisemblablement se pencher sur le dossier d'une dame Martha Adams qui a comparu, samedi matin, en Cour des sessions de la paix, sous des accusations relatives à la prostitution.

Cette femme, que la Sûreté du Québec soupçonne actuellement d'être la dirigeante d'un important réseau international de prostitution, était déjà très bien connue des policiers, à l'époque où le capitaine Jacques Saulnier dirigeait l'escouade de la moralité de la police de Montréal.

Dans une déclaration faite le 3 avril 1967 au lieutenant-détective Emile Ducharme et au sergent-détective Roland Vallée, Martha Adams déclarait qu'elle n'aurait pas continué son commerce si elle n'avait pu compter sur la connivence de la police.

Comparaissant à cette époque devant le juge Jacques Trahan, Martha Adams se vantait de lui avoir dit: "J'ai été arrêtée seulement une fois dans huit ans, tirez vos conclusions."

Dans sa déclaration signée, Mlle Adams déclarait qu'elle avait échappé, quelques années auparavant, à un raid policier effectué par le lieutenant Ducharme grâce à un avertissement d'un

officier de l'escouade de la moralité.

En faisant état de cet avertissement, Martha Adams corroborait un rapport du lieutenant Ducharme qui, à la suite du raid en question, en 1965, s'était étonné auprès de ses supérieurs de n'avoir trouvé aucune fille sur les lieux alors que seul son supérieur immédiat avait été mis au courant.

La déclaration de Martha Adams fournissait de plus d'abondantes précisions confirmant l'existence, à l'époque, d'un système de prostitution opérant grâce à la complicité rémunérée de certains policiers, qu'elle identifie d'ailleurs dans sa déclaration.

Les précisions de Martha Adams con-

firmant d'autre part une déclaration solennelle d'une prostituée qui travaillait pour elle. La jeune fille en question déclarait en effet le 22 janvier 1965 au lieutenant Ducharme et à un témoin qu'un officier de police avertissait Martha Adams des descentes qui devaient avoir lieu chez elle.

Ces faits et déclarations font partie du dossier sur l'escouade de la moralité qui a été remis par des policiers au directeur Jean-Paul Gilbert et au maire Jean Drapeau, en octobre 1966.

La semaine dernière, lors d'une conférence de presse sur l'affaire Saulnier, le maire Drapeau a reconnu avoir pris connaissance de ce dossier sur la mo-

ralité. Il a cependant déclaré au sujet de ce dossier qu'il l'avait classé "n'ayant absolument rien à retenir de ça".

L'arrestation de Martha Adams et d'une quarantaine de personnes, vendredi soir dernier, fait suite à une longue enquête de l'escouade de la moralité de la Sûreté du Québec. C'est après six mois d'enquêtes, de filatures et d'observations que de nombreux policiers de la SQ sous les ordres du caporal Fernand Côté et de l'inspecteur Maurice Baril ont réussi à démanteler cet important réseau de prostitution qui opérait, d'après les policiers dans tout l'est du Canada, avec son centre nerveux à Mont-

réal.

Selon l'inspecteur Baril, le réseau avait des ramifications dans plusieurs grandes villes du Canada, notamment Halifax, Toronto, Vancouver ainsi que plusieurs centres américains. Les filles qui travaillaient à l'intérieur de ce réseau faisaient la navette entre les différentes villes nord-américaines.

La principale suspecte dans cette affaire, Martha Adams, 43 ans, a été arrêtée vers 22h30 vendredi soir, dans son appartement situé dans un immeuble du 7,100 rue Viau, à Saint-Léonard.

C'est de cet endroit, croit-on, que Martha Adams dirigeait la cinquantaine

Voir page 6: Un réseau

inter-loto 2
PROCHAIN TIRAGE: **4 FÉVRIER**
Hâtez-vous! Il ne reste que quelques jours pour acheter vos billets.

la météo

Neugeux. Neige légère. Le ciel se dégagera à midi. Max.: 25

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Office ferial

VOL. LXIII - NO 19

Montréal, lundi 24 janvier 1972

15 CENTS

L'acte de naissance de l'Europe des 10 est signé

BRUXELLES (d'après l'AFP) — Dans la grande salle de conférence du palais d'Egmont pavés aux couleurs des dix pays, les grands noms de l'époque héroïque de l'Europe sont réunis: côte-à-côte, MM. Joseph Bech (Luxembourg), signataire du traité de la communauté charbon-acier, Paul-Henri Spaak (Belgique), signataire du traité de Rome, Jean Monnet (France), maître-d'oeuvre de l'intégration européenne et qui fut le premier président de la CECA, sir Christopher Soames, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, ardent partisan de l'adhésion anglaise, etc.

Au moment où le premier ministre britannique M. Edward Heath, arrive sur les marches du perron donnant accès au palais, une jeune fille, d'origine allemande, lance le contenu d'une bouteille d'encre sur M. Heath, dont le veston et le plastron de chemise sont éclaboussés.

Lorsque M. Heath, suivant les délégations des pays membres, pénétra enfin dans la salle des cérémonies, après un bain dans la conciergerie du palais, il fut très applaudi. Il était souriant, et son visage détendu contrastait avec les traits tirés et soucieux de ses collaborateurs...

Marie-Louise Kwiatkowski, alias Karen Cooper, jeune photographe allemande qui a lancé de l'encre sur M. Edward Heath, devait confirmer à la police belge que son geste n'avait aucun rapport avec l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, ni avec les évé-

Voir page 6: L'acte de



A son arrivée, samedi, au palais d'Egmont, M. Edward Heath est arrosé d'encre noire par une photographe d'origine allemande, Karen Cooper, qui a expliqué par la suite que son geste n'était pas politique. L'éclaboussure n'a pas suffi, dit-on, à ternir la bonne humeur du premier ministre britannique.

Industrie automobile: non seulement Soma

Volvo aussi serait forcée de fermer ses portes

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Non seulement SOMA à Saint-Bruno, mais aussi l'usine de montage de Volvo, en Nouvelle-Ecosse, serait dans l'obligation avant longtemps de mettre un terme à ses activités. C'est du moins ce qu'on a appris de sources autorisées dans la capitale fédérale.

Selon ces sources, une usine de montage, pour être rentable, doit produire au moins 20,000 voitures par an. Or, la So-

ciété de montage automobile de Saint-Bruno (SOMA) n'a produit que 12,000 Renault-12 et Renault-16 l'an dernier, et l'usine de montage de Volvo, en Nouvelle-Ecosse, en a produit encore moins.

On a cependant précisé à Ottawa que les stocks de voitures de Renault-Canada ne dépassent pas 2,500 unités. Certains comptes rendus avaient fait mention de 5,000 inventus. De plus, l'usine de Saint-

Bruno ne fermerait ses portes que pour six semaines, bien que les perspectives de SOMA ne soient pas excellentes. Il n'en demeure pas moins vraisemblable que les dirigeants de l'entreprise soient forcés d'envisager une fermeture définitive dans quelques mois si les conditions du marché nord-américain restent les mêmes.

Ce qui motiverait une fermeture per-

manente des usines SOMA et Volvo c'est, l'imposition de règlements sévères concernant la sécurité des voitures aux Etats-Unis. Ces règlements obligent les constructeurs de voitures à renforcer leurs véhicules de telle manière qu'ils puissent subir, à une vitesse de cinq milles à l'heure, un choc frontal qui laisse intacts les phares et les pare-

Voir page 6: Volvo

M. Trudeau et un policier

Nouveaux témoignages sur la "crise" qui n'a pas eu lieu

Le Québec aurait évité de justesse en octobre 1970 une crise terroriste pire que celle de 1970. Après les témoignages des porte-parole gouvernementaux puis des corps policiers, subsiste un doute troublant.

C'est le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, qui, la semaine dernière, éventa la méche. Dans une entrevue à un quotidien de Toronto, il déclarait: "Un complot du FLQ en 1971 prévoyait le même genre d'activité criminelle — enlèvements et meurtres —

qu'en octobre 1970 et elle aurait pu être pire."

Seulement quelques heures plus tard, un officier de l'escouade anti-terroriste (Gendarmerie canadienne, Sûreté du Québec et Police de Montréal) répliquait au solliciteur général: "C'est une pure hypothèse. Autant que nous sachions, il n'existe pas d'éléments concrets pour étayer cette déclaration. Comment pouvez-vous dire que quelque chose qui n'est jamais arrivé aurait pu être pire?"

A Toronto, le chef du gouvernement

canadien, M. Trudeau, a refusé de confirmer ou d'infirmer les allégations de M. Jean-Pierre Goyer. Il en a dit juste assez pour entretenir un doute sérieux.

M. Trudeau a reconnu que des groupes de radicaux au Québec qui voulaient "célébrer" l'anniversaire de la crise des enlèvements politiques d'octobre 1970 étaient "menaçants". Puis il a souligné que ces "célébrations" ont eu un ton de plainte plutôt que celui d'une détonation de bombe.

Voir page 6: Nouveaux

Le PLQ: amélioration du climat social

Un colloque de libéraux conclut à l'amélioration du climat social québécois et à une diminution sensible du recours à la violence comme moyen d'action.

Réunis en fin de semaine au Chateau Bonne-Entente de Québec, les membres du conseil de direction du Parti libéral ont fait le point de la situation politique et redéfini le programme d'action du parti pour 1972.

Reprenant les objectifs que le Parti s'était fixés lors de la campagne électorale, le conseil de direction a réitéré sa confiance dans les mesures prises jusqu'ici par le gouvernement pour relancer l'économie québécoise.

Tout en soulignant que le gouvernement avait adopté deux budgets consécutifs sans hausse de taxes, les participants au colloque ont invité les dirigeants du parti à redoubler d'efforts pour relancer l'économie.

Le conseil de direction a noté l'acuité du débat sur le problème de la langue au Québec. Constatant les progrès accomplis en cette matière, les membres du conseil ont réitéré leur confiance dans la politique du Parti, "qui est de faire du français la langue de travail du Québec".

Au chapitre de la régie interne, le conseil de direction a étudié et adopté le

programme de chacune de ses commissions permanentes. Un communiqué émis par le secrétariat du parti affirme: "Le PLQ visera, au cours de 1972, à favoriser au maximum la participation des Québécois à la vie politique du Québec."

Enfin, le conseil de direction estime essentiel que le parti se donne une vie propre en intensifiant sa présence et son action dans tous les milieux de la société québécoise.

Les discussions de ce groupe de cadres influents ont conclu que le Parti libéral demeure l'instrument le plus accessible et le plus efficace pour influencer l'évolution de la société québécoise.

M. Drapeau entend témoigner

Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a déclaré hier qu'il était disposé à se rendre témoigner devant la Commission de police du Québec.

Interrogé sur les ondes de CKAC, M. Drapeau a affirmé que le témoignage qu'il sera appelé à porter prouvera sans doute qu'il n'y a pas de contradiction entre ses déclarations devant la presse et le témoignage de l'ex-directeur de la police de Montréal, M. Marcel Saint-Aubin.

Soulignant qu'il s'agit là de l'impression de quelqu'un qui connaît toute la situation, M. Drapeau a dit qu'il préférerait pour l'instant s'abstenir de commenter davantage et retenir ses précisions jusqu'à son témoignage devant la Commission de police du Québec.

Pour l'instant, le maire de Montréal affirme que cette contradiction n'est qu'apparente. "Lorsque toutes les explications seront données, on verra qu'il n'y a pas contradiction, si apparente qu'elle soit."

Non seulement M. Drapeau a confiance, mais il dit souhaiter ardemment être entendu par la Commission de police. "J'ai fait savoir que j'étais disponible et je pense qu'il pourrait être utile que je sois appelé à témoigner."

S'il ne reçoit pas de convocation, le maire de Montréal souligne qu'il peut se présenter devant les tribunaux.

Voir page 6: M. Drapeau

Trafic aérien

Les contrôleurs sont appelés à ratifier l'accord

OTTAWA (d'après CP) — Les 1,600 contrôleurs de la circulation aérienne, dont plusieurs ne cachent pas leur déception hier, ont jusqu'à 21 heures ce soir pour se prononcer sur l'entente de principe intervenue samedi matin, après six jours de grève, entre leurs représentants et ceux du gouvernement fédéral.

Selon M. Michael Bolger, responsable de la négociation pour la partie patronale, l'accord prévoit une hausse salariale de 17% répartie sur 27 mois et une réduction des heures de travail de 36 à 34½ par semaine.

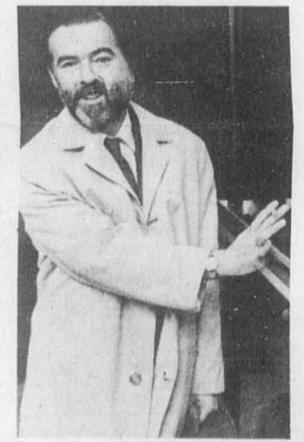
L'Association canadienne des contrôleurs de la circulation aérienne avait d'abord réclamé la parité avec les contrôleurs les mieux payés des Etats-Unis, ce qui représentait une augmentation de 60%. Après que son représentant au conseil de conciliation eût proposé 22%, le syndicat a réduit sa demande initiale à 30%, soit encore 14,5% de plus que l'offre patronale.

Appelés à ratifier l'accord de principe, 140 des 215 contrôleurs de la région de Montréal se sont réunis à huis clos pendant trois heures hier. L'un d'entre eux a révélé que le ton des interventions était acerbe tandis qu'un autre a exprimé l'avis que l'accord serait réjoui.

Les statuts du syndicat accordent aux membres 48 heures de discussions entre le moment où ils prennent connaissance d'un projet d'entente et celui où ils doivent obligatoirement se prononcer à son sujet. Le fait que les contrôleurs mont-

réalais aient voté rapidement est, selon l'un d'eux, un indice de mécontentement. La grève se poursuivra au moins jusqu'à mardi alors que sera connue la décision majoritaire des syndiqués.

Voir page 6: Les contrôleurs



M. Noel Hall, médiateur dans le conflit des contrôleurs du trafic aérien, a annoncé la conclusion d'un accord de principe en fin de semaine.

(Photo CP)

Radio-Canada: les techniciens sont prêts à débrayer

par Gisèle Tremblay

Les 2,200 techniciens de Radio-Canada membres du syndicat national NABET ont rejeté unanimement samedi, à la demande de leurs négociateurs, les recommandations d'un conseil de conciliation et se sont prononcés au scrutin secret sur une proposition de grève dont les résultats seront connus ce soir ou demain.

Les techniciens, qui avaient débrayé samedi afin d'examiner le rapport du conseil de conciliation, sont rentrés au travail hier matin et la société d'Etat a pu reprendre partout la diffusion de ses émissions régulières.

Malgré l'absence des techniciens cependant, la programmation normale a été maintenue en grande partie dans l'ensemble du pays, sauf à Montréal, grâce au personnel de cadre qui assurait la relève.

Selon M. Laurent Duval, délégué aux relations publiques de Radio-Canada, les séquences de la crise majeure provoquée en 1958-59 par la grève des réalisateurs demeurent encore vivaces à Montréal où le personnel de cadre se sentait assez peu disposé à "court-circuiter" les techniciens: la Société a donc préféré ne pas insister.

Alors qu'à Montréal la télévision d'Etat était complètement paralysée et la radio ne diffusait que de la musique enregistrée, seules un certain nombre d'émissions présentées en direct ont été, par ailleurs, être contremandées.

A la Soirée du hockey, par exemple, les deux parties à l'affiche, Boston à Montréal et New-York à Vancouver, n'ont pas été retransmises mais elles ont été remplacées hors du Québec par un match en provenance du Minnesota, qui opposait les North Stars aux Maple Leafs de Toronto.

A Ottawa, d'autre part, les quelque 140 techniciens, qui avaient tenu leur session d'étude vendredi, ont regagné leurs postes samedi matin au moment où tous leurs confrères syndiqués débrayaient à leur tour.

L'Association nationale des employés

Voir page 6: Radio-Canada

M. Loubier va liquider des actifs de l'UQ

ALMA (PC) — Le chef d'Unité-Québec, M. Gabriel Loubier, a déclaré samedi que, d'ici la fin du mois ou au plus tard au début de février, il annoncera officiellement la liquidation de certains actifs improductifs du parti.

Il a dit que "cette transaction permettra à Unité-Québec de réaliser quelques millions de dollars qui lui assureront un revenu annuel garanti de quelque \$500,000".

M. Loubier a fait cette déclaration à Alma, à l'occasion de l'ouverture officielle d'un autre secrétariat régional du parti. Il n'a pas précisé toutefois quels seront les actifs qui seront liquidés.

Par ailleurs, M. Loubier s'en est pris violemment aux chefs syndicaux qu'il a présentés par leur nom, "Pepin, Laberge, Chartrand et compagnie". "Depuis deux ans, a dit M. Loubier.

Voir page 6: M. Loubier

Polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry

Le refus est maintenu

Après une ferme intervention du sous-ministre à l'éducation, M. John Dinsmore, la Commission scolaire régionale Le Royer a maintenu sa décision de refuser à la Ville de Saint-Léonard l'autorisation de construire le bloc sportif de l'école polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry.

Cette décision avait été prise parce que l'administration Ouellet-DiZazzo ne pouvait fournir les preuves suffisantes de sa capacité de financer le projet évalué à \$1,200,000. La démolition d'une piste et pelouse récemment construite au coût de \$180,000 et l'absence de garanties que le bloc sportif serait prêt pour le 1er septembre 1972, comme l'oblige la régionale, ont mené à cette décision.

Cependant, malgré le caractère définitif de la décision de la régionale de construire elle-même l'école, le conseiller Jean DiZazzo a laissé entendre qu'il se rendrait à Québec aujourd'hui. Il a de plus signifié

aux commissaires que son administration entendait consulter ses procureurs.

L'école polyvalente Antoine-de-Saint-Exupéry a une histoire qui remonte à 1964. Elle est au cœur d'une longue querelle qui a opposé depuis cette époque la régionale et des citoyens à l'administration municipale de Saint-Léonard.

Dernièrement, la ville de Saint-Léonard avait réussi à se mettre d'accord avec la régionale et le ministère de l'éducation pour la construction de l'école et du bloc sportif. Mais, les derniers plans soumis par la ville ont de nouveau provoqué la colère de nombreux citoyens. Nombreux sont ceux, en effet, qui avaient au printemps dernier manifesté leur opposition aux règlements de financement de la ville. Ces règlements, s'ils avaient été adoptés, auraient permis à l'administration Ouellet-DiZazzo de mettre en chantier la Cité dans la cité et ainsi de démolir, entre au-

tres, la piste et pelouse.

Les nouveaux plans présentés par la ville ne tenaient pas compte du vœu des citoyens qui s'étaient opposés au projet de la Cité dans la cité car ils prévoyaient la construction du bloc sportif dans la piste et pelouse. A ce moment, le Comité des citoyens de l'Unité civique de Saint-Léonard est de nouveau entré en action pour faire en sorte que la régionale et le ministère de l'éducation respectent le désir des citoyens ainsi que les exigences du délai final de septembre 1972.

Le maire de Laval confirmé dans son refus de la CUM

"Les témoignages que mes collègues et moi-même avons reçus au cours de la dernière semaine, prouvent hors de tout doute que l'attitude que j'ai adoptée la semaine dernière au sujet d'une éventuelle intégration de Laval à la C.U.M. est bien celle de toute la population".

C'est ce qu'a déclaré le maire Jacques Tétreault hier, sur les ondes de CKAC. On se rappelle que, la semaine dernière, le maire de Laval avait répondu au ministre des affaires municipales que si "Laval devait embarquer dans cette folle aventure, il faudrait l'embarquer de force" et, d'ajouter le maire Tétreault: "Nous vivrons à La-

val, nous avons traversé des périodes difficiles, le coût de la vie est extrêmement cher ici comme ailleurs, et chacun des citoyens est personnellement conscient qu'une nouvelle aventure dans une Communauté urbaine agrandie, se traduirait pour Laval par un fiasco financier".

Le maire a ajouté que les nombreuses répercussions qui ont suivi cette "malheureuse conférence du ministre" ont prouvé que la population était d'accord pour dire qu'il était prématuré, que le ministre avait parlé "d'un sujet qu'il connaissait mal" et que les solutions prononcées par lui pour augmenter l'in-

fluence de Montréal étaient mauvaises. "Pour garder à Montréal son titre de métropole, il faudrait apporter des injections à l'économie et non pas agrandir le malaise en augmentant le nombre des participants dans la solution difficile des problèmes financiers de Montréal," a précisé M. Tétreault.

Au cours de la même émission, le maire Tétreault a rappelé que, la semaine précédente, il s'en était pris au programme fédéral des initiatives locales, du moins en ce qui concerne sa municipalité. "Notre déclaration n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd, car je ne savais pas que le député fédéral de Laval,

M. Marcel Roy, était à l'écoute", a dit M. Tétreault. Et comme ce dernier se trouvait dans le bureau du maire au moment de l'interview, Normand Maltais lui a demandé qu'elle avait été sa réaction en apprenant que le maire de Laval se demandait pourquoi Ottawa tardait tant à subventionner les projets d'initiative locale présentés par Laval.

M. Roy a semblé jeter le blâme sur le gouvernement provincial qui, on le sait, doit d'abord approuver ces projets avant de les passer à Ottawa. M. Roy a ajouté que, bien que Laval eut fait part de ces projets au tout début de l'hiver, ils ne sont parvenus à Ottawa que le 12 janvier. Et dès la semaine dernière, le

député fédéral a décidé de s'occuper de l'affaire, de sorte qu'en moins de 48 heures, Ottawa a approuvé 10 projets pour un montant de \$302,000, ce qui créera 209 emplois à Laval pour la période des travaux.

Couvre-feu à Istanbul

ISTANBUL (AFP) — Le couvre-feu a été appliqué à Istanbul jusqu'à dimanche 16 heures GMT. Cette mesure devait permettre une vaste opération, désignée sous le nom de "Tempête Un", afin de retrouver les gauchistes recherchés par les forces de sécurité.

A la demande générale! Un copieur doté de la fameuse sûreté de fonctionnement IBM.



Le nouveau Copieur IBM.

Un copieur est indispensable dans un bureau. Donc, si vous en avez assez de faire plus souvent appel au réparateur qu'au copieur, comme c'est souvent le cas avec la plupart des marques, voici de quoi vous réjouir: le tout nouveau Copieur IBM.

Tout d'abord, il est doté de la fameuse sûreté de fonctionnement IBM. Notez aussi qu'il a plusieurs caractéristiques qui contribuent à faciliter son utilisation et à vous procurer des copies irréprochables.

Des caractéristiques comme l'alimentation en continu. En effet, le Copieur

IBM utilise du papier filigrané ordinaire, en rouleau. Ce système vous permet de passer du format administratif au long format, sur une simple pression de bouton, tout en minimisant les dérèglages, si communs aux modèles qui utilisent du papier en paquet.

Il y a aussi l'encre en poudre qui se présente en cartouche hermétique. Finis les mélanges, les renversements et les doigts noircis.

Que dire de la qualité des copies? Irréprochable. De la première à la dernière. Grâce à la surface sensible de notre tambour d'impression, résultat d'une technique poussée, votre dernière copie est identique à la première, qui elle est identique à l'original.

Peu encombrant, le Copieur IBM

occupe un espace de 2 pieds sur 3 pieds et présente une hauteur pratique de 40 pouces. On peut le placer dans un coin. Il est silencieux et ne surchauffe pas.

Le Copieur IBM vous rend la tâche facile, le plus automatiquement possible et vous offre une plus grande sûreté de fonctionnement. Vous obtenez de plus des copies qui font bonne impression. Mais comme une démonstration vaut mille explications, appelez donc un représentant du Matériel de bureau IBM.

Division Matériel de bureau

IBM
IBM Canada Ltée

l'actualité religieuse

Le Vatican vient d'annoncer la dissolution d'une commission vieille d'à peine deux ans et qui avait proposé une réforme du mode de distribution des subventions à l'enseignement du catéchisme dans les pays de missions. La commission avait motivé les réformes qu'elle proposait en affirmant que jusqu'à maintenant, les sommes d'argent distribuées dépendaient surtout des relations plus ou moins bonnes que l'on entretenait avec les responsables de ce financement à la congrégation pour l'évangélisa-

tion des peuples. Ces recommandations n'ont jamais été appliquées et plusieurs observateurs estiment qu'elles ne seront jamais.

L'archidiocèse de Saint-Louis, aux Etats-Unis, vient d'annoncer que son réseau d'écoles privées catholiques est en difficulté à cause de la crise des communautés religieuses enseignantes: 93 d'entre elles ont annoncé leur intention de quitter l'enseignement cette année et des prévisions sérieuses indiquent que 400 autres devraient faire de même avant 1975. Les professeurs laïcs quittant en grand nombre et les nouvelles recrues se faisant rares, un grand nombre d'écoles devront fermer. On parle de 18 cette année et d'une cinquantaine d'ici 1975.

Une annonce visant à recruter des jeunes gens pour la communauté des pères trinitaires a été publiée dans le numéro de janvier de la revue Playboy. Selon le directeur des vocations de cette communauté religieuse catholique, la page publicitaire de \$8,000 a eu un excellent résultat et a rejoint une catégorie de jeunes difficile à atteindre: les jeunes de niveau collégial.

Tout le personnel enseignant (sauf un) de l'Institut national d'éducation religieuse d'Angleterre (le collège Corpus Christi) vient de donner sa démission. Il veut ainsi protester contre "une atteinte à la liberté académique" de la part du Cardinal Heenan. Ce dernier a lui-même remplacé les cinq professeurs qui avaient déjà été invités pour enseigner cette année. Le fond du problème porterait sur la nature même de l'enseignement religieux. Cette importante crise ne semble pas reliée à l'affrontement qui avait suivi la publication de l'encyclique Humanae Vitae alors que le vice-principal du collège avait organisé une pétition pour s'opposer à l'encyclique sur la régulation des naissances.

DÉCÈS

Notes s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 6 00 p.m. heure de tombée.

BLAIN, Jules Antonio. A Montréal, le 22 janvier 1972 à l'âge de 79 ans, est décédé M. Jules Antonio Blain époux d'Eugénie Breton. Père de l'abbé Gérard Blain p.s.s., André, Raymond, Mme René Morancy (Aline), Mme Maurice Duval (Lucille) et Rita. Les funérailles auront lieu mardi 25 courant. Le convoi funèbre partira des Salons Urgel Bourgie Ltée, No 400 rue Henri-Bourassa est à 9 heures 30, pour se rendre à l'église Ste-Madeleine Sophie où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de Sault-au-Récollet lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NETTOYEUR P.M.
Service d'une heure ou comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

DESIGNER D'INTÉRIEURS
LAURENT LAMY
Designer d'intérieurs
788, Wilder
Montréal 154
737-1955

YVON VALLÉE
Consultant en décoration
Designer d'intérieurs
336-5877
Spécialiste du design de meuble résidentiel et commercial

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT BÉRUBÉ
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
8240 AIMÉ-RENAUD
ST-LEONARD Mtl. 38
324-2580
VIAU, MORISSET, BEAULAC & ass.
Consultants en décoration
Designers en aménagement intérieur
5995 rue Monkland
Montréal 261
Tél.: 488-2561

SPÉCIALISTE HUMIDIFICATION FILTRATION D'AIR
CHAUFFAGE PATENAUDE - SECONAIR LTÉE
7709 HOCHELAGA
351-9200

ARCHITECTES
LOUIS CARRIER
ARCHITECTE
2785 boul. LAURIER
QUÉBEC 10 - P.Q.
TÉL.: 651-0982

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
MONTRÉAL - 866-9854
(Les architectes)
LONGPRÉ MARCHAND GONDREAU DOBUSH STEWART BOURKE
MONTRÉAL - 842-1401
Ottawa - St-Jean, T.-N.

PAESANO
Le Restaurant Italien de Montréal - 731-8221

Rencontrez la personne qui vous présentera le Copieur IBM.
Appelez: 874-6123, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal

M. Bourassa à Saint-Hyacinthe

Aucun parti n'est plus représentatif du Québec que le Parti libéral...

Selon M. Robert Bourassa, les Québécois ont toutes les raisons d'être fiers de leur députation libérale.

Kierans ne sera pas candidat

M. Eric Kierans a annoncé au cours d'un entretien télévisé en fin de semaine qu'il ne se portera pas candidat aux prochaines élections fédérales. Mais il n'a pas voulu indiquer s'il reviendrait sur sa décision dans l'hypothèse où le chef du gouvernement l'inviterait à reprendre sa place dans le cabinet.

Le programme "Initiatives locales"

Un groupe d'ex-détenus perd son dernier espoir

par Solange Chalvin

Les Incompris du Québec, un groupe de 32 jeunes de 18 à 22 ans, sans travail, ex-détenus n'ayant commis qu'un seul délit, et soucieux de se réhabiliter en mettant sur pied un atelier de mécanique, déboussage, réparation d'appareils électro-ménagers, viennent de se voir refuser leur seul espoir: un projet présenté dans le cadre du programme fédéral Initiatives locales qui leur aurait donné du travail, cet hiver.

Le porte-parole du groupe, M. Jean-Pierre Bergevin, a été informé par les responsables montréalais des Initiatives locales que le projet était refusé parce que la réhabilitation et le recyclage des travailleurs étaient déjà prévus dans les cours donnés par les différents centres de main-d'œuvre.



M. LÉO LAVOIE
président
de la Chambre
de Commerce
de Montréal

Le sujet: "Les Jeunes Entreprises"
Hôtel Sheraton Mont-Royal
12 heures 30

réunis à Providence, dans le comté de Saint-Hyacinthe.

"Pas un parti politique québécois ne peut se targuer, comme nous pouvons le faire légitimement, d'être aussi représentatif de la société québécoise que la députation libérale", a soutenu M. Bourassa.

Plus encore, le chef du gouvernement a longuement fait l'éloge du courage et de la loyauté de ses députés. "C'est grâce aux 72 députés du Parti libéral du Québec, c'est grâce bien souvent à leur courage, c'est toujours grâce à leur loyauté que le gouvernement que je dirige a pu passer l'une des législations les plus importantes et les plus abondantes que le Québec ait jamais connues".

A cet égard, M. Bourassa a fait valoir que les résultats sont là pour le prouver: "100 lois en 1970, 120 lois en 1971, soit 220 lois depuis que nous sommes au pouvoir. Certaines de ces lois, comme celles de la Société de la Baie James et de l'assurance-santé, étaient discutées depuis des décennies".

"C'est grâce à la députation libérale édue en 1970, a conclu le premier ministre, que ces lois ont enfin pu être adoptées".

et de réparation d'appareils électro-ménagers, les Incompris du Québec poursuivait le but d'un travail à long terme. "Il s'agissait d'un projet à but non lucratif", précise le porte-parole des Incompris.

De son côté, le responsable des projets au bureau montréalais des IL soutient qu'il y aurait eu dans ce cas précis, doublement de services car les ex-détenus bénéficient déjà de cours de recyclage au Centre de main-d'œuvre. D'autres projets s'adressant aux ex-détenus ont été acceptés, a-t-on dit, par exemple, celui du Montreal Transition parce qu'il s'agissait d'agrandir une maison d'accueil et de réhabilitation pour ex-détenus, service non offert actuellement.

De toute façon, les Incompris ne renoncent pas aussi facilement à leur idée. Leur porte-parole lance un défi au solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, lui demandant de participer avec lui à une émission téléphonique (par exemple, celle animée par Marc Trahan de CJMS). "A plusieurs reprises, M. Goyer a laissé entendre qu'il favorisait la création d'ateliers dirigés par les ex-détenus, nous dit M. Bergevin. Le moment est venu de le prouver".

D'autre part, les Incompris n'ont que des éloges à adresser à la Société de réhabilitation et d'orientation sociale, ainsi qu'à certains juges et travailleurs sociaux qui les ont aidés, ont-ils dit, à mettre sur pied leur projet afin de le présenter aux Initiatives locales.

Le ministère de la main-d'œuvre et de l'immigration avait approuvé à la mi-janvier 115 projets soumis par des groupes privés de Montréal dans le cadre du Programme des initiatives locales. C'est ce qu'a annoncé M. L. E. Duquette, directeur général pour le Québec, qui a aussi précisé que ces projets créeraient 1,764 emplois et que leur valeur s'élève à \$4,062,256.

A la même date, les groupes privés de Montréal avaient soumis un total de 615 projets. En plus des 115 qui avaient déjà été approuvés, 127 avaient reçu une approbation préliminaire au niveau de la région et 65 devaient être complétés par ceux qui les avaient présentés avant que les analystes du Ministère puissent en compléter l'étude. On note également que 40 projets ont été retirés par leurs initiateurs, 85 sont toujours à l'étude et 183 ont été rejetés.

■ aujourd'hui

A 14 heures, à l'auditorium de la Banque Royale du Canada, MM. Eric Kierans, James Kendrick, Jean des Rosiers et Donald N. Byers participent à un débat organisé par le Women's Canadian Club of Montreal et portant sur l'économie canadienne.

A 15 heures, au Cercle universitaire, 65 rue d'Auteuil à Québec, le président du Conseil du patronat du Québec, M. Charles Perrault, donne une conférence de presse au cours de laquelle il rendra public le mémoire soumis au premier ministre du Québec sur les "Priorités budgétaires de l'Etat provincial pour l'exercice 1972-73".

A 15 heures, à l'église luthérienne St. Ansgar, 4020 Grand Blvd (NDG), un service religieux, conduit en anglais et en danois, sera célébré en mémoire du roi Frederik IX du Danemark.

A 17 heures 30 dans les salons de la Société Saint-Jean-Baptiste, 1182 Saint-Laurent, se fera la remise officielle du prix Duvernay 1971, à M. Pierre Vadeboncoeur, essayiste et syndicaliste. L'éloge du lauréat sera prononcé par M. Réginald Martel, critique littéraire et membre du jury.

A 19 heures 30, à l'hôtel Boucherville de Boucherville, le ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette, traitera de la loi d'accès à la justice (bill 70). Il sera alors invité de l'Association professionnelle des greffiers des cours municipales du Québec.

A 20 heures, au 1111 rue de la Cathédrale, le patrouilleur Adalbert Hamman o.f.m. donne une conférence intitulée "Qu'étaient les premiers communautés chrétiennes? Unité et diversité dans l'Eglise primitive".

A 20 heures, 15, le ministre de la justice du Québec, M. Jérôme Choquette, participe à l'émission radiophonique "Gordon Sinclair's Talk Show" présentée sur les ondes de CFOX de Pointe-Claire.

Le leader du Parti Québécois M. René Lévesque, sera appelé à témoigner, en sa qualité d'ancien ministre des richesses naturelles, à Amos, dans une action en dommages de \$5 millions portée contre un groupe de sociétés minières, un prospecteur québécois et un ancien haut-fonctionnaire du gouvernement du Québec.

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 28 janvier, la régie des services publics tient des séances publiques à Montréal. Ces séances seront présidées par MM. Benoit Poupart et Charles Bernier.

MM. Maurice Mercier et Yves Michaud, sous ministre à l'Éducation et commissaire général à la coopération avec l'étranger, entreprendront aujourd'hui une tournée officielle de trois semaines dans six pays d'Afrique. Ils accompagneront le président de l'Agence canadienne de développement international, M. Paul-Gérin Lajoie.

De 20 heures aujourd'hui jusqu'à 17 heures demain au Centre marial mortmain, 4300 rue Bossuet se tient une session pour les responsables de "chantiers 72".

Nominations au Collège canadien des travailleurs

Le professeur Luc Martin, âgé de 31 ans, a été nommé directeur du Collège canadien des travailleurs, institution bilingue d'enseignement supérieur pour les syndiqués qui fonctionnent sous les auspices du Congrès du travail du Canada, de l'Université de Montréal et de l'Université McGill. Mlle Jean Bezusky, âgée de 27 ans, a été nommée coregistratrice.

Cette année, la session en résidence de huit semaines du Collège canadien des travailleurs durera du 30 avril au 23 juin. La date limite pour les inscriptions est le 21 février pour ceux notamment qui désirent obtenir une bourse d'études.

Scandale à l'Air Force Academy

Seize étudiants de l'académie militaire de l'air américaine ont été jugés par leurs pairs coupables ou complices dans une affaire de vol et de tricherie à des examens et ont démissionné. On s'attend à d'autres démissions car l'enquête, menée par le corps des "cadets", se poursuit et 75 étudiants doivent encore être interrogés: 26 d'entre eux semblent sérieusement impliqués.

Dans le code d'honneur auquel ils promettent d'obéir en entrant à l'académie, les futurs officiers de l'armée de l'air américaine déclarent en effet: "nous ne mentirons pas, ni nous volerons ou tricherons, et nous ne tolérerons parmi nous quiconque ment, vole ou triche". Ainsi les cadets s'engagent-ils à dénoncer leurs camarades délinquants et un silence éventuel est considéré comme une complicité entraînant une démission quasi obligatoire.

C'est le troisième scandale du genre dans l'école militaire depuis 1965. Cette année là, 109 cadets avaient démissionné à la suite d'une affaire de vol, de ventes et d'utilisation de questions d'examen. Une autre affaire du même genre avait entraîné la démission de 46 élèves en 1967.

Le juge André Fabien:

Le pouvoir judiciaire devrait administrer son propre budget

Le juge en chef André Fabien a préconisé samedi, lors de l'assermentation du juge Paul Papineau, de la Cour des sessions de la paix, que le pouvoir judiciaire ait ses propres administrateurs et puisse ainsi administrer lui-même son propre budget. Il en résulterait, dit-il, une plus grande efficacité administrative et "cela permettrait de conserver, plus intacte encore, la notion d'un pouvoir judiciaire absolument indépendant et de faire disparaître la fausse théorie que l'on conserve en certains milieux à l'effet que les juges peuvent être assimilés à des fonctionnaires".

Pour sa part, le nouveau juge a déclaré que "le régime judiciaire doit changer et tendre à récupérer le coupable". Le juge Paul Papineau a explicité sa pensée en disant que "dans un pareil système l'acte ne sera plus qu'un symptôme qui permet aux organes de la justice répressive d'organiser l'auscultation et la cure de l'homme qui l'a commis".

Le juge André Fabien a étayé son

idée de réforme sur les principes suivants:

"Trois grands pouvoirs régissent les destinées de l'Etat: les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Essentiellement et de droit ils sont égaux. Ne serait-il pas alors logique que, pour mieux exercer leurs fonctions, les membres des magistratures puissent compter, pour l'administration des choses matérielles se rapportant à leur tâche, sur l'efficacité d'administrateurs faisant partie du pouvoir judiciaire."

"Ne serait-il pas logique, par exemple, que le pouvoir judiciaire s'administre avec son propre budget, sous la surveillance, si l'on veut, d'auditeurs et de vérificateurs nommés par l'exécutif?"

Le juge Fabien et bien d'autres semblent-il, déplorent qu'il faille présentement attendre des semaines pour avoir une machine à écrire, un code pénal, un fauteuil, parce que les réquisitions écrites sont transmises d'un ministère à l'autre, d'un fonction-

naire à l'autre et ne sont approuvées qu'après avoir été étudiées par une dizaine de technocrates.

Le juge en chef de la Cour des sessions de la paix fait donc siennes les remarques suivantes du juge William Brennan, de la Cour suprême des Etats-Unis:

"Il n'y a actuellement aucune différence entre la tâche d'administrer la justice et celle d'administrer une entreprise commerciale ou industrielle dans le sens qu'une administration efficace signifie un meilleur service au public. Par contre, une administration judiciaire inefficace peut conduire à des dénis de justice, quels que soient les efforts d'un juge honnête et intègre pour prévenir ce lamentable résultat."

Mais si le juge Fabien préconise la nomination d'administrateurs avec budget distinctif relevant uniquement du pouvoir judiciaire, ce n'est pas qu'il veuille soutenir que l'indépendance des juges "ait jamais été menacée par des pressions, ou même de simples interventions, de la part de l'exécutif".

"Jamais, affirme le juge Fabien, et mes collègues peuvent en témoigner, avons-nous reçu de politiciens, de fonctionnaires ou même des représentants du procureur général, tous, quels qu'ils soient, des demandes qui acceptées, auraient pu entraver l'indépendance judiciaire des juges. Cela n'existe tout simplement pas chez nous, et je suis heureux de le dire."

François Cloutier à CKAC

Québec doit revoir le rôle de la SGF

Le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, est d'avis que le gouvernement québécois devrait repenser et procéder à une nouvelle orientation du rôle de la Société générale de financement (SGF).

Participant à CKAC à l'émission "Bourassa Dialogue", M. Cloutier a précisé que le gouvernement trouverait peut-être intérêt à restreindre à certains secteurs particuliers de l'économie l'action de la SGF plutôt que de lui laisser un champ de manoeuvre trop étendu.

Il évaluait le rôle que la SGF a joué dans la transaction entre le Centre éducatif et culturel (CEC) et la librairie Garneau de Québec. C'est par le biais du CEC dont la SGF est actionnaire que la maison Hachette a pu acquérir la librairie Garneau.

Selon M. Cloutier, la Société générale de financement ne peut être blâmée ayant agi à l'instigation de la réglementation qui la régit. Le CEC non plus, ajoute-t-il, s'étant conformé aux dispositions de la loi qui gouverne l'industrie du livre.

A cet égard néanmoins, le ministre des affaires culturelles est porté à donner raison aux éditeurs et aux libraires qui déplorent vigoureusement l'intrusion de la SGF dans l'industrie de l'édition.

de la librairie. Bien sûr, souligne-t-il au passage, les raisons qui motivent les protestataires sont non seulement, d'ordre culturel mais aussi d'ordre financier.

Et quant aux craintes qu'ils nourrissent à l'égard de la mainmise étrangère, le Dr Cloutier souligne que les éditeurs québécois doivent apprendre à vivre avec le fait que la librairie Hachette-France s'implante au Québec. "Nous vivons à l'époque des grandes sociétés multinationales."

Plus encore, le ministre souhaite essentiellement que les milieux proches de cette industrie cessent de se plaindre et mettent sur pied des mécanismes et des structures pour faire face adéquatement à la concurrence de l'étranger. De toute façon, fait-il observer, le gouvernement ne pourrait pas parvenir à protéger les industriels québécois en supprimant par la loi toute concurrence extérieure.

Par contre, reconnaît le ministre, le Québec doit se donner une politique du livre suffisamment protectionniste. Le gouvernement, explique-t-il, ne peut faire autrement que de s'inquiéter de la mainmise d'une maison étrangère.

Cours de Fine Cuisine Familiale
de Base : en 9 semaines débutant les 3 fév. et 13 mars
de Perfectionnement : en 7 semaines, débutant le 9 mars.
en leçons de démonstrations avec bonnes dégustations et livrets de recettes, suivies de travaux pratiques facultatifs pour le cours de Base seulement - 1 fois par semaine, le jour ou le soir.
843-6481
INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD
Fondé en 1951
2015 de la Montagne, Mtl. 107

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC à Montréal

COURS DU SOIR POUR ADULTES

HISTOIRE ET CIVILISATIONS

Le Québec d'aujourd'hui la civilisation québécoise des origines à nos jours
Civilisation romaine
Civilisation arabe

DÉBUT DES COURS 7 février 1972

DEPLIANTS SUR DEMANDE

1180, rue de Bleury Montréal 111

Tél. : 876-3030

Service de Formation Culturelle et Professionnelle

JUSQU'AU 29 JANVIER

VOUS PAYEZ \$12. AU LIEU DE \$20.

RÉDUCTION DE 40% SUR \$20.

RÉDUCTION DE 40% SUR CHAQUE ACHAT D'AU MOINS \$20. AU MAGASIN SEULEMENT

LIBRAIRIE TRANQUILLE

67, Ste-Catherine ouest

VIENT DE PARAÎTRE... AUX ÉDITIONS DU JOUR ET AUX ÉDITIONS DE L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ

ARRÊTEZ D'AVOIR PEUR ET CROYEZ AU SUCCÈS!

par JEAN-GUY LÉBOEUF

65e MILLE

ÉDITIONS DU JOUR

Président et directeur général Jacques Hébert

En vente partout au prix de \$3.00 - distribuée par le Service des Éditions du Jour, 1651, Saint Denis, Montréal 129 - Tél. : 849-8328. (si la ligne est occupée : 849-2228)

des idées

des événements

des hommes

LIBRE OPINION

Mais quelle est la "classe révolutionnaire" au Québec?

par GÉRALD DORÉ

Le débat Vallières-Gagnon a donné lieu à des affirmations qui soulèvent plus de questions qu'elles n'en résolvent. Il a surtout mis en lumière les carences de notre réflexion sur le Québec, en particulier l'absence d'analyse sérieuse des rapports de classe...

Dans les lignes qui suivent, nous essaierons de reprendre à notre compte certaines propositions avancées dans le mode affirmatif "ex-cathedra", pour les examiner dans le mode interrogatif: d'où il peut résulter que le dogmatisme ou le non-dogmatisme sur les prémisses théoriques puisse influencer le choix politique.

Le Parti Québécois: parti de quelle classe?

Première proposition: "Le Parti Québécois est le parti de la fraction nationaliste de la bourgeoisie, moyenne et petite". (1) Examinons les faits. Le membership du Parti Québécois, c'est connu, se recrute en majorité chez les enseignants, les cadres, techniciens, gestionnaires et employés des services...

Cette distinction entre ouvrière et petite bourgeoisie est d'ailleurs pour le moins discutée, dans la mesure où elle entretient l'impression qu'il s'agit d'une question de degré.

De la moyenne à la petite bourgeoisie, on passe de la bourgeoisie tout court à la petite bourgeoisie, cette dernière étant définie par une position dans les rapports sociaux de production différente de la première.

L'assimilation du Parti Québécois à la bourgeoisie, par le biais de sa fraction nationaliste, m'apparaît difficilement soutenable, dans la mesure où le Parti Québécois est très majoritairement un parti de salariés; donc de gens qui de façon générale n'ont aucun contrôle sur le processus de production.

Mais ces deux ensembles peuvent être considérés comme faisant partie d'une même classe, la "petite bourgeoisie", dans la mesure où les places différentes qu'occupent ces deux ensembles dans l'économie ont, au niveau idéologique et politique, en et règle générale, les mêmes effets.

premier cas la petite production et surtout la petite propriété qui s'y attache; dans le second cas, une exploitation vécue sous la forme "juridique" du "salaire" et non pas directement dans la production. (2)

Cette similitude d'effets se traduirait au niveau politique par la possibilité pour ces deux catégories de passer, en temps de crise, soit du côté de la bourgeoisie, soit du côté de la classe ouvrière, alors qu'en dehors des temps de crise, elles se rallieraient à la bourgeoisie.

Cette position se distingue de celle de Garaudy sous deux aspects importants. Chez ce dernier, l'importance politique des cadres, techniciens, etc., n'est pas posée en rapport avec le caractère de crise de la conjoncture, mais en rapport avec le développement des forces productives où la science et la technique sont devenues des facteurs déterminants de la production.

En deuxième lieu, si Garaudy considère les techniciens, cadres, etc., et même les étudiants comme des catégories-charnières dont les possibilités d'orientation sont diverses, il met en cause l'entreprise qui consiste à les situer dans la désignation classique des classes. Il introduit plutôt le concept de "bloc historique".

Serge Mallet était déjà allé plus loin ou moins loin, selon le point de vue, que Garaudy en considérant les travailleurs des secteurs de recherche, création et surveillance comme "la nouvelle classe ouvrière".

Bon et Burnier, dans leur récent ouvrage, abondent dans le même sens, en insistant toutefois sur l'alliance entre ce qu'ils appellent la "classe technique" et d'autres catégories de la population.

Le moins qu'on puisse conclure au terme de ce rapide tour d'horizon de quelques auteurs socialistes contemporains concernant les catégories de travailleurs dominantes au Parti Québécois est que leur assimilation théorique à la fraction nationaliste de la bourgeoisie repose sur des prémisses pour le moins douteuses.

Le silence et le calme de l'hiver étendent sur le lac et la forêt qui m'entourent une paix serene depuis des mois. Il aura fallu la fanfaronnade bouffonne et outrecuidante du directeur général de la SGF, M. Jean Deschamps pour troubler la sérénité du rédacteur de cette lettre.

Classe ouvrière, classe révolutionnaire?

Deuxième proposition: "les seules classes objectivement révolutionnaires sont les classes laborieuses et plus particulièrement la classe ouvrière en ce qu'elles sont les seules capables, de par la place qu'elles occupent dans le rapport des forces, de renverser les classes aujourd'hui dominantes et par la suite de bâtir le socialisme, en d'autres termes, d'assurer le progrès social". (6)

Dans la mesure où Charles Gagnon situe le Parti Québécois dans la fraction nationaliste de la bourgeoisie, il nous semble logique de conclure que pour lui les catégories de travailleurs qui composent majoritairement le membership du Parti Québécois ne sont pas comprises dans ses "classes laborieuses".

D'ailleurs, même si on adhère rigoureusement au postulat de la traduction terme à terme de la contradiction économique dans le champ des luttes sociales, le caractère révolutionnaire de la classe ouvrière — au sens limitatif des ouvriers de métier et de production — n'a pas le statut d'une évidence.

De toute façon, même si on interprète le postulat ci-haut mentionné dans le sens d'une dominance de la classe ouvrière dans les luttes politiques révolutionnaires, ce n'est pas à partir de ce critère que se constitue le membership d'un parti révolutionnaire.

Le choix politique

Le moins qu'on puisse conclure de ces trois niveaux d'argumentation est que l'affirmation du statut exclusif des ouvriers de métier et des ouvriers de production comme avant-garde révolutionnaire repose sur des bases discutables.

lettres au DEVOIR

Hachette, la SGF et la vraie vocation du mouvement Desjardins

Le silence et le calme de l'hiver étendent sur le lac et la forêt qui m'entourent une paix serene depuis des mois. Il aura fallu la fanfaronnade bouffonne et outrecuidante du directeur général de la SGF, M. Jean Deschamps pour troubler la sérénité du rédacteur de cette lettre.

et versés. Les actions furent entières pour dix ans. L'échéance est présente.

La Société d'investissement Desjardins existe maintenant. Que les huit ou dix millions de dollars libérés viennent gonfler le capital de cette société qui, comme toutes les entreprises du mouvement Desjardins, n'a pas de visées capitalistes.

Hachette n'ira pas présenter NOS auteurs à Abidjan ou à Nice, à Paris ou à Londres: elle présente SES auteurs et elle poursuit la même politique au Québec.

Les actions des Caisse de la SGF sont entières pour dix ans. L'échéance du délai arrive cette année. Que les délégués des Caisse de la SGF enregistrent ma dissonance: je m'oppose à ce mariage.

SHERATON MAKES IT HAPPEN

Avec ses chambres confortables et ses repas délicieux. Pour refaire une chambre à n'importe quel Hotel ou Motel Sheraton dans le monde...

842-5861

Sheraton Hotels & Motor Inns

Sociologue et professeur à l'Ecole de service social de Laval, M. Doré est aussi président de l'Association du PQ dans Chauveau. Les positions qu'il exprime dans cette lettre ne s'engagent que leur auteur, non l'Ecole ou le PQ de Chauveau.

de l'examen critique des propositions précitées, prendre le risque de considérer qu'il existe au Québec deux groupes de travailleurs potentiellement porteurs de la transformation des structures: les cadres, techniciens, chercheurs enseignants et gestionnaires, d'une part et les ouvriers de métier et de production d'autre part.

Dans les faits, ces deux groupes de travailleurs se retrouvent ensemble dans deux types d'organisation: les syndicats et le Parti Québécois. Les effectifs syndicaux, composés essentiellement à l'origine d'ouvriers de métier et de production, ont connu, ces dernières années, un accroissement considérable par l'adhésion massive de travailleurs appartenant au groupe des professionnels, techniciens, enseignants et fonctionnaires de tous niveaux.

L'essentiel est de savoir laquelle de ces deux organisations peut être l'instrument de la mobilisation politique des groupes techniques et ouvriers réunis dans la conjoncture actuelle. Les deux types d'organisation contiennent leurs contradictions internes. Par contradiction interne, on ne veut pas parler ici des critiques polémiques (du genre Lévêques syndicaliste ou Lévêques anti-syndicaliste, on manifeste ou on ne manifeste pas, on appuie De Bane ou on ne l'appuie pas, on est ancien libéral ou on ne l'est pas, on a dit ou on n'a pas dit qu'on casserait le système, on est pour ou on est contre telle grève générale mais bien comme en parle Gagnon lui-même, du problème d'assumer la libération des travailleurs par la lutte nationale, en conservant le capitalisme comme projet dominant de développement pour la société québécoise.

Le discours sur le budget de Guy Joron, présenté à l'assemblée nationale, le 20 décembre dernier, nous le laisse au moins penser. Le test de cette réorientation sera constitué par le cheminement qui débutera avec la publication du manifeste annoncé par l'Exécutif national et culminera dans le Congrès national de 1972.

Dans l'hypothèse où la ré-orientation s'affirmerait dans les deux organisations, il nous reste à nous poser le problème de celle des deux qui devrait assumer le leadership proprement politique de la lutte, celui qui concerne la prise du pouvoir. La question de la ré-orientation ou se manifestera si oui ou non il peut se donner un programme de libération sociale et économique, il faut considérer certaines conditions objectives qui la caractérisent. Il est indépendant des grandes corporations. Sa cause électorale est publique. Sa démocratie garantit la possibilité d'une transformation radicale de son programme, en accord avec l'évolution du niveau de conscience de ses membres.

On risquerait alors de se retrouver avec deux partis partageant des orientations à peu près semblables, avec peut-être des écarts phraséologiques, et se divisant les mêmes groupes de travailleurs, dans des proportions différentes, mais finalement peu significatives.

Advertisement for 'VOTRE CHEVELURE CETTE MERVEILLEUSE PARURE' by Centre Capillaire Pierre, featuring a portrait of a man and text describing hair care services.

Advertisement for 'SHERATON MAKES IT HAPPEN' featuring a portrait of a man, text about hotel services, and contact information for Sheraton Hotels & Motor Inns.

Advertisement for 'DEVENEZ PLUS CONFIENT EN VOUS-MÊME' by Dale Carnegie, featuring a portrait of Dale Carnegie and text about personal development courses.

Informations

Pessimisme à Vientiane

Salaphoukhoun tombe

VIENTIANE (AFP) — Les forces communistes ont pris vendredi Salaphoukhoun et commencé à utiliser ce carrefour stratégique pour acheminer des troupes et du matériel sur la route Vientiane-Louang Prabang, a-t-on appris hier de source militaire occidentale à Vientiane.

Si une contre-attaque ne permet pas aux forces gouvernementales laotiennes de reprendre à bref délai le contrôle de Salaphoukhoun, les communistes qui livrent déjà chaque jour des combats dans une zone située à 20 milles au nord-est de Louang Prabang vont pouvoir à bref délai et pour la première fois au cours de cette guerre exercer une pression directe sur la capitale royale par le Sud.

Trois bataillons des forces royales de l'armée gouvernementale laotienne ont été mis en déroute vendredi au carrefour de Salaphoukhoun et ont perdu toute leur artillerie qui comprenait deux canons de 155 mm, deux de 105 et trois de 75 mm.

Mansfield veut élargir les conversations de paix au Laos et au Cambodge

WASHINGTON (AFP) — M. Mike Mansfield, leader démocrate du Sénat, estime que les conversations de paix sur le Vietnam devraient être élargies au Laos et au Cambodge et se tenir ailleurs qu'à Paris, plus près du Sud-Est asiatique.

le souverain peut sauver l'avenir du Laos en tant que nation indépendante, ajoute M. Mansfield.

Que faites-vous CE SOIR ?

QUE FAITES-VOUS POUR TROUVER DES IDEES NOUVELLES ?

Que faites-vous aujourd'hui pour développer vos talents les plus importants :

- LA VRAIE CONFIANCE EN SOI** (Pour mieux réaliser toutes vos ambitions)
- L'ENTHOUSIASME** (Pour vivre pleinement votre vie)
- L'ESPRIT DE DECISION** (Pour prendre plus d'initiatives, assumer plus de responsabilités et devenir meilleur chef)
- L'ART DES RELATIONS HUMAINES** (Pour mieux comprendre les gens et les rendre plus heureux)
- L'ART DE PERSUADER PAR LA PAROLE** (Pour mieux vendre vos idées et vos produits, dans une discussion, une vente et même devant un public)

VOUS AUSSI

Quels que soient votre âge, votre occupation ou votre degré d'instruction, vous pouvez en tirer profit.

Ce n'est pas un cours théorique; mais un cours pratique de 15 semaines UN SEUL SOIR PAR SEMAINE

Venez assister à une **DEMONSTRATION GRATUITE**

Le lundi 24 ou mardi 25 ou mercredi 26 janvier à 8 heures p.m. ou samedi matin le 29 janvier à 10 heures a.m.

au 2850 est, rue Sherbrooke (coin sud-est de Wurtelle) dépliant 527-8345 renseignements HULL-OTTAWA: 777-6155

Depuis 1954, plus de 14.000 adultes et plus de 100 compagnies, communautés et associations ont profité de notre cours.

Jean-Guy Leboeuf Auteur des volumes: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès", et "Grain de Sagesse"

l'institut jean-guy leboeuf

Une filiale de L'Institut de Personnalité Inc.

INSTITUTION RECONNUE PAR LE MINISTRE DE L'EDUCATION

POUR PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE EN VERTU DE LA LOI DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

internationales

Brejnev et Kosyguine aujourd'hui à Prague

PARIS (AFP) — L'ouverture de la conférence du Pacte de Varsovie, à Prague, est prévue pour le 25 janvier. La délégation soviétique, conduite par M. Leonide Brejnev, secrétaire général du parti, et comprenant aussi M. Alexei Kosyguine, chef du gouvernement, est attendue dès aujourd'hui dans la capitale tchécoslovaque.

Une fin de semaine calme en Rhodésie

SALISBURY (AFP) — Après une semaine d'émotes sporadiques qui ont fait 14 morts et plus de cinquante blessés dans la population africaine, la Rhodésie est restée calme ce week-end sous une étroite surveillance policière.

Compromis entre les étudiants et les autorités égyptiennes

LE CAIRE (AFP) — Les quelque 3.000 étudiants qui occupent depuis quatre jours, et plusieurs d'entre eux depuis six jours, le grand amphithéâtre de l'université du Caire, ont décidé d'accepter un compromis avec les autorités égyptiennes.

Pompidou à Niamey et à Fort-Lamy

PARIS (AFP) — Un an après son premier voyage africain, le président Georges Pompidou quitte aujourd'hui Paris pour une visite officielle de 5 jours au Niger et au Tchad.

Les manifestants étaient masqués

BELFAST (AFP) — Deux manifestations contre les mesures d'internement ont été organisées hier après-midi en Irlande du Nord, bien que le gouvernement de Belfast ait renouvelé récemment son interdiction de toutes les manifestations.

Le Sénat chilien confirme la destitution de J. Toha

SANTIAGO (Chili) (AFP) — L'ancien ministre de l'intérieur, M. José Toha, a été définitivement démis de ses fonctions samedi après un vote du Sénat qui l'a reconnu coupable de "violations réitérées de la constitution".

27 ans après la guerre

Gromyko à Tokyo chercherait à ouvrir la voie à la paix

TOKYO (AFP) — M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, est arrivé hier à Tokyo pour une visite officielle de cinq jours dans la capitale japonaise.

Accompagné de deux hauts fonctionnaires soviétiques chargés des affaires d'Extrême-Orient, M. Andrei Gromyko, estime-t-on à Tokyo, cherchera à ouvrir la voie à un accord permettant d'envisager, 27 ans après la fin de la guerre, la conclusion d'un traité de paix malgré plusieurs différends territoriaux qui existent encore entre les deux pays au sujet de certaines îles de l'archipel des Kouriles.

Nouveau voyage de M. Bhutto à Pékin

KARACHI (AFP) — Le président Zulfikar Ali Bhutto, chef de l'Etat pakistanais, sera l'hôte du gouvernement chinois le 31 janvier.

Le président Bhutto, connu à tort ou à raison comme étant l'architecte de l'amitié sino-pakistanaise, s'était déjà rendu à Pékin le cinq novembre dernier à la tête d'une délégation politico-militaire de ses pays.

Faites vos réunions d'affaires dans "l'isolement" le plus agréable!

S.V.P. Ne pas déranger.

Assurez le succès de vos réunions d'affaires, congrès, séminaires, en profitant de quelques jours "d'isolement" au Montréal Aéroport Hilton. C'est un moyen sûr d'obtenir toute l'attention de vos participants, de les soustraire à leurs tracas quotidiens de transport, téléphones, distractions, dans une atmosphère propice à l'imagination et à la productivité. Vous accomplirez plus en deux ou trois jours qu'en une semaine dans un cadre ordinaire.

Nous pouvons accommoder jusqu'à 650 personnes dans des salons de petites et de grandes dimensions, avec de l'équipement d'études, des projecteurs d'audio-visuel, des systèmes d'intercommunication, des tableaux et un service de téléphone. Le stationnement est gratuit. Transport gratuit entre l'hôtel et l'aéroport. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec notre directeur commercial en composant 631-2411.

MONTREAL AÉROPORT HILTON

Administré par Hilton Canada Ltée, Autres hôtels administrés par Hilton au Canada: l'Hôtel Vancouver et le Reine Elizabeth à Montréal, deux hôtels du CN.

Conversation Anglaise

SESSION JANVIER 1972

COURS ACCÉLÉRÉS ET INTENSIFS, à tous les niveaux, d'une durée de 40 heures, pour ceux et celles qui désirent apprendre ou améliorer leurs connaissances pratiques de la langue anglaise parlée.

ENSEIGNEMENT DIRECT ET ACTIF, DONNÉ EN ANGLAIS. MÉTHODE: English Language Institute, University of Michigan, Ann Arbor, U.S.A.

COÛT:

COURS EN GROUPE: (5 élèves) \$150.00

COURS PRIVÉ: (1 élève) \$300.00

FACILITÉ DE PAIEMENT

FRAIS DEDUCTIBLES DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

AUCUN CONTRAT À SIGNER

École de Conversation Anglaise

Ahuntsic - Pres des autobus et métro
367 Est. Boul. Henri-Bourassa
Montreal
Tel.: 384-8610

anglais-espagnol-allemand

Si vous voulez vraiment apprendre une autre langue vous aimez les méthodes rapides et efficaces vous cherchez une école sérieuse et bien située vous désirez un cours pratique et économique

LPS® peut vous aider

enseignement visuel en classe, amélioration de la compréhension au laboratoire, horaires à votre gré(jour,soir ou samedi)

téléphonez aujourd'hui à LPS et prenez rendez-vous pour un ESSAI GRATUIT

(de 9h. à 21h., sans obligation)/frais de scolarité déductibles de l'impôt

LPS-MONTREAL, 878-2821, 6ème F LPS-QUEBEC, 529-0331, 4e étage
PLACE BONAVENTURE 500 EST GRANDE ALLEE

Institutions reconnues par le Ministère de l'Éducation

Une ville progressive de la Rive-Sud est à la recherche d'une personne qualifiée, bilingue, pouvant remplir le poste de:

CHEF ÉVALUATEUR ET INSPECTEUR DES BÂTISSSES

Toute personne intéressée pourra poser sa candidature jusqu'au 15 février 1972. Les candidats sont assurés d'une discrétion absolue.

Faire parvenir curriculum vitae à:

Case 1701, Le Devoir

MICHELIN

Vu l'expansion que connaît son service de mise en marché au Canada, une Compagnie de renommée internationale, possédant actuellement 36 usines et plus de 70.000 employés, offre des positions permanentes de

VOYAGEURS pour:

- Prince George et Vancouver, C.B.,
- Edmonton, Alta., Regina, Sask.,
- Thunder Bay et Toronto, Ont.,
- Abitibi et Sherbrooke, Qué., et
- St. Jean, T.N.

LE POSTE: Diriger l'accroissement des ventes de pneus tourisme, camionnettes et génie-civil par les concessionnaires, les revendeurs et les utilisateurs dans un nouveau territoire.

LE CANDIDAT: 2 ans d'expérience préalable dans la vente; 12 années d'études ou plus; de préférence marié; acceptant de voyager de 50 à 75% du temps avec les week-ends chez lui. Pouvant éventuellement accepter un transfert.

MICHELIN cherche uniquement des hommes possédant une grande habileté dans la vente et un certain degré d'ambition et d'initiative. Un stage de formation de 5 mois sera assuré.

SALAIRE: Un minimum de \$10.000, indemnités de déplacements et de voitures en plus.

MICHELIN offre une très grande sécurité d'emploi, de bons salaires et des perspectives de promotion basées sur l'habileté uniquement, une grande gamme de bénéfices sociaux et la stabilité que peut seule offrir une grande Compagnie Internationale en pleine expansion.

Adresser votre Curriculum Vitae, à

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES PNEUS

MICHELIN LTÉE
Service du Personnel
2700 Alphonse Gariépy,
LACHINE, P.Q.



LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Programmeur

La fonction: Effectue, sous surveillance éloignée, des travaux spécialisés relatifs à la programmation sur ordinateur et à l'analyse détaillée de certains projets.

Les exigences: Le candidat aura complété quinze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de deux années d'expérience comme programmeur. Une expérience supérieure compensera pour le manque de scolarité.

Connaissance des langages suivants: Assembler, Cobol. Connaissance de la méthode de documentation Scot. Aptitudes à diriger le personnel.

Les conditions de travail: Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux usuels. Lieu de travail: Lévis.

Analyste

La fonction: Est responsable, sous direction, de l'analyse conduisant à l'établissement et au développement de systèmes nouveaux ou à la modification des systèmes actuels, en rapport avec le traitement électronique des informations; fait de la programmation, à l'occasion.

Les exigences: Le candidat aura complété dix-sept années de scolarité et peut démontrer qu'il possède deux années d'expérience comme analyste. Une expérience supérieure compensera pour le manque de scolarité.

Connaissance des langages suivants: Assembler, Cobol. Connaissance de la méthode de documentation Scot. Aptitudes à diriger le personnel.

Les conditions de travail: Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux usuels. Lieu de travail: Lévis.

Programmeur-analyste

La fonction: Effectue, sous surveillance éloignée, des travaux spécialisés relatifs à la programmation sur ordinateur et à l'analyse détaillée de certains projets.

Les exigences: Le candidat aura complété quinze années de scolarité et peut démontrer qu'il possède un minimum de deux années d'expérience comme programmeur-analyste. Une expérience supérieure compensera pour le manque de scolarité.

Connaissance des langages suivants: Assembler, Cobol. Connaissance de la méthode de documentation Scot. Aptitudes à diriger le personnel.

Les conditions de travail: Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux usuels. Lieu de travail: Lévis.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou:

Service du Personnel,
Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins
150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Québec.



ACHETEUR JUNIOR SERVICE DES ACHATS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Sous la responsabilité du directeur du Service des Achats, agit comme intermédiaire entre le Service des Achats, les départements et les fournisseurs.

Qualifications:

Baccalauréat en sciences commerciales ou trois (3) années d'expérience dans le domaine de l'approvisionnement ou toute combinaison de scolarité et d'expérience.

Salaire à déterminer selon qualifications et années d'expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir curriculum vitae complet au:

Service du Personnel,
Université de Montréal,
Case postale 6128,
Montréal, Québec.

OLIVETTI CANADA LIMITÉE

À la suite du lancement sur le marché d'un nouvel ordinateur de bureau, la maison OLIVETTI recherche des REPRESENTANTS DE VENTES pour Montréal.

Les candidats devront posséder une connaissance pratique des systèmes de comptabilité. La rétribution composée de salaire et boni est d'environ \$15,000 par an.

Pour une entrevue, veuillez téléphoner à:

Mlle Labrosse
761-4861

Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

SPECIALISTE EN ASSURANCE-VIE

Montréal

Nous recherchons un homme ambitieux et prêt à consacrer son temps et ses talents au service de courtiers indépendants. Il travaillera en étroite collaboration avec nos représentants salariés en vue de promouvoir la vente d'assurance-vie. Son succès réside dans la vente d'assurance-vie et doit être en mesure d'aider nos courtiers à servir leur clientèle dans ce domaine. Bilinguisme essentiel. Si vous voulez améliorer votre situation et que vous croyez posséder les qualifications requises, nous vous offrons ce qui suit: voiture, allocation de dépenses et des avantages sociaux intéressants.

Les candidats sont priés de nous faire parvenir leur curriculum vitae indiquant leurs antécédents personnels, leur expérience et tout renseignement additionnel qu'ils jugeront bon de mentionner. Veuillez adresser votre demande à:

Case 1699, Le Devoir

COLLÈGE RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

DIRECTEUR DU PERSONNEL

Sous l'autorité du directeur général et en collaboration avec les responsables locaux, le directeur du personnel aura la responsabilité de l'administration des conventions collectives, des relations de travail, du recrutement, de l'évaluation, de la classification et de la rémunération du personnel du Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean. Il devra représenter le Collège auprès du Ministère, des Collèges ou autres instances pour tout ce qui concerne le personnel. Il préparera les statistiques inhérentes à sa fonction et les communiquera lorsque requises par les autorités supérieures. Il accomplira toutes autres fonctions que le Collège pourra lui confier.

SCOLARITÉ ET EXPERIENCE:

Pertinentes à la fonction.

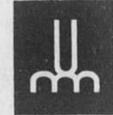
RÉMUNÉRATION:

Selon les normes du ministère de l'Éducation.

Toute demande accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant le 4 février 1972.

ou:

Directeur Général
Collège Régional du Saguenay-Lac-St-Jean
C.P. 157
Arvida, P.Q.



ARCHIVISTE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Fonctions:

Sous direction administrative du Secrétaire général:

- Rassemble et conserve tous les documents administratifs et historiques de l'institution;
- Planifie, dirige, coordonne et contrôle les activités de son service;
- Élabore et maintient un système de classification des documents conservés;
- Conserve, préserve, classe, utilise et contrôle l'emploi de cette documentation;
- Dirige le personnel de soutien du service;
- Prépare et administre le budget du service;
- Est au courant des récents développements et des améliorations techniques apportés à l'équipement et aux systèmes de classement.

Exigences:

Diplôme universitaire en bibliothéconomie ou en archivistique; expérience de plusieurs années à un poste responsable en bibliothéconomie ou en archivistique.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience.

Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, au:

Service du Service du personnel
Service du personnel
Université de Montréal
Case postale 6128, Montréal, Qué.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

INFIRMIÈRES LICENCIÉES INFIRMIÈRES AUXILIAIRES

Temps plein et temps partiel.

INFIRMIERS

Comcare Québec Inc.
932-1481



LE COLLÈGE LIONEL-GROULX (Ste-Thérèse de Blainville)

demande un

CONSEILLER PÉDAGOGIQUE

Sous la direction du responsable du régime pédagogique, il accomplira les tâches suivantes:

- le "Counselling" pédagogique auprès des étudiants;
- l'assistance aux étudiants dans le choix de leur programme de cours;
- la participation au processus d'admission et de réadmission;
- l'information sur les prérequis aux études universitaires et au monde du travail.

Qualités requises:

Le candidat devra avoir un diplôme universitaire exigeant au moins 16 ans de scolarité et posséder une expérience du milieu collégial.

Une attention particulière sera accordée à tout candidat détenant un diplôme en information scolaire ou en psychométrie.

À dossiers équivalents, préférence sera accordée à tout candidat féminin.

Salaire:

\$7,400 à \$13,700, suivant la formation et l'expérience.

Prière d'envoyer toute candidature, avec les documents pertinents, avant le 29 janvier 1972 à:

M. Maurice Filion, secrétaire général
Cegep Lionel-Groulx
Ste-Thérèse de Blainville, Qué.

ÉDUCATEUR DEMANDÉ

FONCTION:

Personne qui, en collaboration avec l'équipe en place, répond aux besoins physiques, psychologiques et de rééducation totale des enfants, par une action éducative personnelle et par des méthodes d'initiation, en collaboration avec les professionnels en charge des différentes thérapies, en vue de leur formation et de leur réintégration à la société. Elle collabore avec le chef-éducateur à l'organisation et à l'exécution des activités de l'unité de vie. Elle suit l'évolution des enfants en remplissant les documents de contrôle d'évolution. Elle fournit l'évaluation des activités de sa journée.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Technicien en rééducation institutionnelle (CEGEP) ou scolarité exigée pour l'admission au cours en rééducation institutionnelle (CEGEP).

Age minimum: 21 ans.

SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX:

Selon la convention collective en vigueur.

S'adresser par écrit à:

École Mont Saint-Antoine Inc.
a/s Directeur du Personnel
8147 est, rue Sherbrooke
Montréal 429, Québec

VOIR EN PAGE 9 POUR

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Hôpital pour malades chroniques (280 lits) demande

Postes réguliers:

- Infirmières autorisées pour les postes d'assistantes-hospitalières et d'infirmières-soignantes. Jour, soir et nuit.
- Auxiliaires (féminins et masculins) pour horaire de jour.

Postes temporaires:

- Infirmières soignantes, horaire de jour.
- Auxiliaires. Jour et nuit.

Prière de vous adresser à:

Service du nursing
Résidence St-Georges Inc.
1205, rue Labelle
Montréal, Qué.
Tél.: 849-1357

RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ ET DES COMMUNICATIONS

Employeur:

Un hôpital de la région de Québec (450 lits).

Fonctions:

- Établir les politiques administratives requises pour la protection des propriétés et des individus contre le feu, les accidents, etc.
- Voir à la planification, à l'organisation et au bon fonctionnement des communications.
- Responsable de l'application des lois et des règlements municipaux et provinciaux relatifs à la sécurité.

Exigences:

- Détenir un diplôme terminal du niveau secondaire ou l'équivalent.
- Posséder des connaissances professionnelles en matière de désastre, incendies, sécurité et communications.
- Posséder des connaissances administratives et une expérience pertinente dans la gestion du personnel.

Salaire:

Selon l'échelle du Ministère des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 5 février 1972 à:

Case 1698, Le Devoir

AGENT DES ACHATS

Nous recherchons, pour notre siège social à Ottawa, un premier agent des achats qui sera chargé de négocier des contrats nationaux pour l'achat d'articles d'usage courant et d'aider à mettre au point un système d'approvisionnement commun répondant aux besoins du personnel du siège social et des diverses succursales dans tout le pays.

Nous recherchons un homme bilingue, ayant une formation universitaire ou ayant fait des études spécialisées dans l'achat ou la gestion des matériaux. Il doit avoir au moins 10 ans d'expérience dans l'achat ou des activités connexes, dont la moitié dans des postes de commande. Il doit aussi avoir une aptitude éprouvée pour mettre au point des systèmes et rédiger des directives.

Echelle de salaire de \$13,000 à \$18,000 selon l'expérience.

Adresser son curriculum vitae à:

Case 1705, Le Devoir

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Vérificateurs

La fonction:

Par la vérification et la surveillance des opérations des Caisses Populaires et des Unions régionales, veille à la bonne administration et à la saine gestion des ressources de l'entreprise.

Veille à la stricte application des conventions et procédés comptables et produit à cet effet des constatations et des recommandations dans des rapports analytiques.

Veille à l'application des lois générales et notamment à celle des lois particulières auxquelles sont assujetties les Caisses Populaires et les Unions régionales.

Les exigences:

Est membre en règle d'une association comptable reconnue (C.A.C.G.A.). Possède une expérience pertinente d'au moins deux (2) ans dans le domaine de la vérification. Doit aimer voyager.

Les conditions de travail:

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux coutumiers. Lieux de résidence: Québec, Rimouski, Trois-Rivières, ou Montréal.

Techniciens en vérification

La fonction:

Effectue, sous surveillance, la vérification de l'encaisse et de la tenue des registres comptables des Caisses Populaires.

Voit au respect des normes prescrites et généralement acceptées comme critères d'une saine administration.

Les exigences:

Possède un diplôme d'études collégiales en techniques administratives (option finance). Expérience souhaitable au niveau de la vérification. Doit aimer voyager.

Les conditions de travail:

Le salaire variera selon les qualifications et l'expérience. Avantages sociaux coutumiers. Lieux de résidence: Québec, Rimouski, Trois-Rivières, ou Montréal.

Faire parvenir votre curriculum vitae ou:

Service du Personnel,
Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins
150, avenue des Commandeurs,
Lévis, Québec.

television

CBFT 2	
8.55	Aujourd'hui à CBFT
9.00	En mouvement
9.15	Les Orales
9.30	Arts plastiques
10.00	Les 100 Tours de contour
10.15	Les Chiboukas
10.30	Fabio le magicien
10.45	Poly
11.00	Les globe-trotters
11.30	Yogi
12.00	Skippy le kangourou
12.30	Bou-Bou dans l'Étrot
1.30	Cinéma "Hans le marin" (Français 1948)
3.00	Femme d'aujourd'hui
4.00	Bobino
5.00	Maugricon et Gras Double
5.30	Daklan
6.00	Le gourmet farleu
6.30	Téléjournal
6.50	Nouvelles du sport
7.00	Format 30
7.30	Madame et son fantôme
8.00	A la seconde
8.30	Mont-Joye
9.00	Le paradis terrestre
9.30	Marcus Welby M.D.
10.30	Téléjournal
10.50	Nouvelles du sport
11.00	Ce soir, Jean-François
11.30	"La Cage" (Étude de meurs) Français - 1962
1.45	Téléjournal
CFTM 10	
8.30	Horaires-Bienvenue
9.00	Les dix vous informez
9.15	Les tanants de chez-nous
10.00	Pour vous mesdames
11.30	Super Héros
12.00	Le 10 vous informe
12.15	Ya du soleil
1.15	Cinéma-Lundi: "Lutte pour la vie" (Documentaire - Allemand)
3.00	Banco-Banco

3.30	Batman
4.00	Le cirque du capitaine
4.30	Quintulle du cosmos
5.30	Studio 101
6.00	Madame est servie
6.50	Billet populaire "Les Fraudes"
7.00	Le 10 vous informe
7.30	Les commentaires de Me Alban Flamand
7.30	Les Berger
8.00	Claude Blanchard
9.00	Mannix
10.00	Découvertes "Z"
10.30	Les nouvelles TVA
11.00	La couleur du temps
11.15	En pantoufles: "La conquête de l'espace" (Science-fiction 1955)
12.45	Dernière édition
12.50	Fin des émissions
CBMT 6	
8.25	Standby six
8.35	Mr. Dress-Up
9.00	Quelques School Telecast
10.30	Friendly Giant
10.45	Che Hélie
11.00	Sesame street
12.00	I dream of Jeannie
12.30	Elwood Glover's luncheon Date
1.00	One O'clock Report
1.15	Standby noon
1.30	Family court
2.00	The Galloping Gourmet
2.30	Sea Hunt
3.00	Take thirty
3.30	The Edge of night
4.00	Paul Bernard psychiatrist
4.30	Drop-In
5.00	Mr. Wizard
5.30	Get Smart
6.00	My three sons
6.30	Gourgass
7.30	The Irish Rovers
8.00	The Partridge Family
8.30	Canon
9.00	Front Page Challenge
10.00	The Nature of Things
10.30	Man Alive
11.00	The National

un film de Federico Fellini
LES CLOWNS
Studio B
1.30
2.30
3.30
4.30
5.30
6.30
7.30
8.30
9.30
10.30
11.30

cinéma

ALOUETTE: "Les temps modernes" 12.30
2.10 - 3.50 - 5.45 - 7.35 - 9.25
ARLEQUIN: "Macadam Ouellet" 2.50 -
5.10 - 6.30 - et "L'étrange Vice de
Mrs Ward" 1.10 - 4.30 - 7.50
ATWATER: (Cinéma 1) "The French con-
nection" 1.00 - 3.15 - 5.20 - 7.25 -
9.25
ATWATER: (Cinéma 2) "Walkabout" 6.35 -
10.00 - et "Vanishing Point" 8.15
BERRI: "Lune de miel aux Orties" 12.00 -
2.15 - 6.35 - 9.35 - et "Trahison à
Stockholm" 1.40 - 5.05 - 8.25
BIJOU: Voir St-Denis
BOYAVENTURE: "Nest" 1.00 - 3.00 - 5.00 -
7.00 - 9.00
CANADIEN: "Je suis un voyeur" 2.00 -
4.45 - 7.40 - 10.15 - et "Je couche avec
mon assasin" 12.30 - 3.15 - 5.00 - 9.45
CAPITOL: "Diamonds are forever" 12.35 -
2.40 - 4.50 - 7.05 - 9.30
CHAMPLAIN: "La fille de Ryan" 12.40 -
4.30 - 8.10
CHATEAU: "Un beau Salaud" 6.40 - 6.00 -
9.30 - et "Salut les consens" 12.30 -
4.15 - 7.35
CHEVALIER: "Max et les Ferrailleurs"
12.10 - 2.20 - 4.45 - 7.09 - 9.25
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 1)
"Dollars" 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.25 -
9.35
CINEMA COTE-DES-NEIGES: (Cinéma 2)
"Well come to the Club" 1.00 - 3.00 -
5.00 - 7.00 - 9.00
CINEMA DE PARIS: "Tiens-toi bien après
les oreilles à papa" 12.00 - 2.00 - 4.00 -
6.00 - 8.00 - 10.00
CINEMA V: Voir cinéma de Paris
CREMAMIE: "Love Story" 12.50 - 2.00 -
5.15 - 7.30 - 9.40
COMÉDIE CANADIENNE: "La Reine"
11.00 - 1.00 - V. O. Anglaise avec
Sous-titres français - 7.15 - 9.30 - et "La
Poupée" 8.30
DAUPHIN: Renair: "Le souffle au coeur"

Studio B
1.30
2.30
3.30
4.30
5.30
6.30
7.30
8.30
9.30
10.30
11.30

Les Cinéma du Vieux Montréal
1101 St-Paul
103 785
(Place Jacques-Cartier)

NE LES MANQUEZ PAS! POUR TOUS
RAYMOND CHAVER
Buster Keaton
1. The Blue Ages
2. Our Hospitality
3. Sherlock Jr.
4. The General
5. Go West
6. Seven Chances
7. Battling Butler
8. The General
9. College
10. Steamboat Bill Jr.
avec chaque film, deux courts métrages de KEATON
3280 St-Laurent
217-3233
verdi

Le Roi du Rire
POUR TOUS
loisirs-posséder non acceptés
ENFANTS MOINS DE 14 ANS - 75c
dans
LES TEMPS MODERNES
5e SEM.
ALOUETTE
318 St-Catherine W. 861-2807
HORAIRES: 12.30, 2.10, 3.55, 5.45, 7.35, 9.25 p.m. DERNIER PROGRAMME COMPLET 9.15 p.m.

POUR TOUS
Aujourd'hui
3 REPRÉSENTATIONS
À 2:00 P.M. - 5:30 P.M. - 9:00 P.M.
BILLETTS RÉSERVÉS
EN VENTE TOUTS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES: Mer. 2.00 P.M. - Som. 1.30 P.M. \$3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. \$4.00
SOIRÉES: Lun. à Ven. incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. \$4.00
Commande postale - Service prompt
1010 LA GAUCHÈTE OUEST
PLACE DU CANADA
861-1431 United Artists

MÉTRO ST-DENIS - DE MONTCHY
MÉTRO BIJOU - BOUL. ST-JOHN
10e SEMAINE POUR TOUS
MON ONCLE ANTOINE
Le Québec n'est...
Jacques Gagnon
Jean Duceppe
Claude Jutra
HORAIRE: 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40
Prix spéciaux pour groupes.
Veuillez vous adresser au gérant.

Cinéma CHEVALIER
MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER
MAX ET LES FERRAILLEURS
EN COULEURS
un film de CLAUDE SAUTET
Cinéma PIERROT
ERIKA BLANC
ADOLFO CELI
moi emmanuelle
18 ANS
Adultes
Centre de cinéma ST-DENIS
Tel. 861-3221

SALLE RESNAIS
14 ANS
2e SEMAINE
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
6e SEMAINE POUR TOUS
SMIC SMAC SMOC
Un film de Michel Mardore
EASTMANCOLOR
LE SAUVEUR
Horst BUCHOLZ Muriel CATALA Danièle AJORET
film de CLAUDE LELOUCH

Deux films en couleurs
de SERGIO LEONE
avec GIANT EASTWOOD
POUR TOUS
6.20 et 10.15 p.m.
POUR QUELQUES DOLLARS
CINEMA MONTROSE 3180 Bélanger est - 722-0302

POUR TOUS
"Fiddler on the Roof"
On The Screen
Aujourd'hui
3 REPRÉSENTATIONS
À 2:00 P.M. - 5:30 P.M. - 9:00 P.M.
BILLETTS RÉSERVÉS
EN VENTE TOUTS LES JOURS
de 12.30 p.m. à 9.30 p.m.
MATINÉES Mer. 2.00 P.M. - Som. 1.30 P.M. \$3.00
Dimanche - Jours fériés 2.00 P.M. \$4.00
SOIRÉES Lun. à Ven. incl. 8.00 P.M.
Vendredi - Samedi 9.00 P.M.
Dimanche 7.30 P.M. \$4.00
Commande postale - Service prompt
1010 LA GAUCHÈTE OUEST
PLACE DU CANADA
861-1431 United Artists

MÉTRO ST-DENIS - DE MONTCHY
MÉTRO BIJOU - BOUL. ST-JOHN
10e SEMAINE POUR TOUS
MON ONCLE ANTOINE
Le Québec n'est...
Jacques Gagnon
Jean Duceppe
Claude Jutra
HORAIRE: 12.35 - 2.55 - 5.15 - 7.35 - 9.40
Prix spéciaux pour groupes.
Veuillez vous adresser au gérant.

Cinéma CHEVALIER
MICHEL PICCOLI
ROMY SCHNEIDER
MAX ET LES FERRAILLEURS
EN COULEURS
un film de CLAUDE SAUTET
Cinéma PIERROT
ERIKA BLANC
ADOLFO CELI
moi emmanuelle
18 ANS
Adultes
Centre de cinéma ST-DENIS
Tel. 861-3221

SALLE RESNAIS
14 ANS
2e SEMAINE
35 MILTON / 842-6053
SALLE EISENSTEIN
6e SEMAINE POUR TOUS
SMIC SMAC SMOC
Un film de Michel Mardore
EASTMANCOLOR
LE SAUVEUR
Horst BUCHOLZ Muriel CATALA Danièle AJORET
film de CLAUDE LELOUCH

LE FESTIVAL DES FILMS à 99c
SOIR LUNDI 24 JANVIER
7:00 LE SOCRATE
de Robert Lapoujade
William Holden et Ernest Borgnine
9:30 LA HORDE SAUFAGE
de Sam Peckinpah (en français)
DEMAIN MARDI 25 JANVIER
7:00 UN SOIR, UN TRAIN
9:30 HUIT ET DEMI
OUTREMONT
1248 Bernard 277-3233

CINEMAS ODEON
LE DERNIER ET LE PLUS BEAU FILM DE 14 ANS
SERGIO LEONE
VERSION INTEGRALE ILETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST
6:00 - 9:00
MERCIER
STE-CATHERINE-PIE-IX 255-8224

APRÈS "LE DOCTEUR JIVAGO" LE NOUVEAU CHIFF-D'OEUVRE DE DAVID LEAN
3e SEM.
Studio A NIKOL WILLIAMSON
ANGAIS
HAMELET
5e sem.
de TONY RICHARDSON
Color
Les Cinéma du Vieux Montréal
1101 St-Paul
103 785
(Place Jacques-Cartier)

SUPER-SPECTACLE DE 3 HEURES
La Fille de Ryan
EN COULEURS
Robert Mitchum - Sarah Miles
12:30 - 4:30 - 8:10
CHAMPLAIN
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1885
Semaine: 8:00
VERDUN
3841 WELLINGTON 768-2092

Renair 18 ANS
13e ET DERNIÈRE SEMAINE
Le Souffle au Coeur
FILM DE LOUIS MALLE
en couleurs
7:30 - 9:30
LEA MASSARI
BENOIT FERREUX
"Le Souffle au Coeur"
FILM DE LOUIS MALLE
en couleurs
7:30 - 9:30

McLaren 7e SEM. 14 ANS
film de Roman Polanski
LE BAL DES VAMPIRES
COULEURS 7:30 - 9:30
le DAUPHIN
BEAUBIEN, D'IVERVILLE 721-6000

LE MEILLEUR DESSIN ANIME WESTERN FRANÇAIS...
POUR TOUS
LUCKY LUKE
5e SEM.
EN COULEURS
EN SUPPLÉMENT DE PROGRAMME
Laurel et Hardy
MOINS DE 12 ANS \$1.00
VILLERAY
ST-DENIS, JARRY 388-5577

2 grands films de RUSS MEYER
18 ANS
Adultes
CETTE SOIF D'AMOUR
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!
Mid-Minuit
Pigalle
1430 Bueury 288 7102

JOHNNY GOT HIS GUN
(Johnny s'en va-t-en guerre)
Sous-titres: FRANÇAIS
COULEURS
un des dix meilleurs films de l'année
14 ANS
12.45 2.55 5.05 7.15 9.20
VENDÔME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

KATHARINE HEPBURN GENEVIEVE BUIJOLD
VANESSA REDGRAVE
"THE TROJAN WOMEN"
POUR TOUS
Horaires:
12.15, 2.15,
4.15, 6.25,
8.35 p.m.

"Un chef-d'oeuvre" - le Figaro
18 ANS
Adultes
VIVA LA MUERTE
Arrabal
ÉTUDIANTS 99c
SALLE HERMES 489-5559
5550 Sherbrooke.w

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
Chef et soliste
DAVID OISTRAKH
"Un géant... un des plus grands violonistes de notre époque."
La Presse
Programme
SCHUMANN: Ouverture Manfred
MOZART: Concerto pour violon no 3, K. 216
PROKOFIEFF: Symphonie no 5, op. 100
CONCERTS GALA
MARDI-MERCREDI, 25-26 JANVIER, 8 H. 30 P.M.
\$2.75 — 4.00 — 5.00 — 6.00 — 7.00 — 7.50
100 billets de dernière-heure à \$1.50 les soirs de concerts à 7 heures
Les concerts commenceront à 8 h. 30 précises
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tel: 842-2112

a l'affiche! EN PRIMEUR!
"DRÔLES, SPIRITUELS - EXTRAORDINAIRES
Un Atlantic City à la Jean Genet, un Forest Hills de travestis. En soutien-gorges, en déshabillés transparents, portant perreaques boudées et rouge à lèvres agressifs, tous ces gentils messieurs qui évoquent leurs "maris" en service au Japon ou leurs problèmes avec la conscription forcent notre sympathie."
- NEW YORK TIMES
the Queen
(LA REINE)
en COULEURS
avec sous-titres FRANÇAIS
en plus: "LA POUPÉE" de Jacques Baratier
18 ans Adultes
"LA REINE"
7:15, 10:00
et "LA POUPÉE"
à 8:30
Comédie Canadienne
84 ouest, Ste-Catherine Tél. 861-3476

COMMENCANT VENDREDI 28 JANVIER
POUR TOUS
CATHERINE DENEUVE présente CLAUDE LELOUCH MARCELLO MASTROIANNI
entre ces deux moments il est arrivé quelque chose
ça n'arrive qu'aux autres
sur film écrit et réalisé par NADINE TRINTIGNANT
Musique de Michel Poinarref
distribué par LES FILMS MUTUELS
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000

le nouveau couple du cinéma
4e Sem.
opération fou-rire!
DOMINIQUE MICHEL
YVON DESCHAMPS
TIENS-TOI BIEN APRÈS LES OREILLES A PAPA...
gilles richer
jean bissonnette
JEAN-TALON
CENTRE D'ACHATS JEAN-TALON
MAISONNEUVE
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
CINEMA
308 QUÉBEC
RUE SHERBROOKE
FLEUR de LYS
88 STE CATHERINE, EST
CINEMA DE PARIS
86 STE CATHERINE, OUEST

GRANDE PREMIÈRE MERCREDI À 9.00 P.M.
SAINT-DENIS
MÉTRO ST-DENIS - DE MONTCHY
1594, ST-DENIS, 849-4211
THE 13
Un film de Godbout et Dompierre
Pour rire en musique!
Louise Forestier Les Cyniques
ADMISSION - 2.00

Les oranges sont vertes
de CLAUDE GAUVREAU
MISE EN SCÈNE: Jean-Pierre Ronfard
DÉCOR: Mousseau
Du mardi au vendredi: 20h15.
Samedi: 16h45 et 20h45. Billets à \$1.50 pour étudiants et détenteurs de la carte "Jeunes travailleurs" du TNM, 15 minutes avant chaque représentation (si disponible).
Réservations: 288-6139
THÉÂTRE PORT-ROYAL
PLACE DES ARTS, Montréal 129 (Québec) Tél: 842-2112

Pour la première fois au Canada!
"Fantaisie sur glace", le spectacle éblouissant de George Arnold.
En vedette du 24 janvier au 4 mars. Danse avec Nick Martin et son orchestre. Frais de couvert le samedi: \$4.00 seulement. Réservations: composez 861-3511.
Salle Bonaventure
Le Reine Elizabeth
(Premier spectacle: \$6.00 minimum par personne)

2e sem. 18 ANS Adultes
"de beaux démons, des Satans adolescents..."
"MAIS NE NOUS DELIVREZ PAS DU MAL!"
100 3 10 5 20
7 40 9 50
IMPERIAL
1430 Bueury 288 7102

2e sem. 14 ANS
JOHNNY GOT HIS GUN
(Johnny s'en va-t-en guerre)
Sous-titres: FRANÇAIS
COULEURS
un des dix meilleurs films de l'année
14 ANS
12.45 2.55 5.05 7.15 9.20
VENDÔME
LE CINÉMA DE LA PLACE VICTORIA

a semaine

Succédant à M. Neapole

Un premier président canadien-français pour les deux bourses montréalaises?

par Denis Giroux

Tout semble laisser croire qu'un Canadien français sera choisi pour succéder à M. Charles B. Neapole qui vient d'annoncer sa retraite comme président des bourses de Montréal et Canadienne.

Si cela se produit, ce sera la première fois que le poste de président des deux bourses locales sera occupé par un Canadien français; jusqu'ici quatre anglophones (dont M. Eric Kierans) ont occupé ce poste de création relativement récente.

C'est mardi dernier, le 18 janvier, que M. Neapole a apporté sa contribution à la politique gouvernementale de création d'emplois en annonçant qu'à compter du 31 juillet prochain, il n'assumerait plus ses fonctions de président des bourses locales, fonctions qui lui assuraient un salaire annuel de \$45,000 environ.

Sur le moment, M. Neapole a refusé de commenter les raisons de ce départ, sinon pour dire que l'année avait été bonne en bourse, donc que c'était le bon moment de partir.

Toutefois, pressé de confirmer si le présent débat sur la propriété publique et/ou étrangère des maisons de courtage, ou si des pressions gouvernementales ou encore de "l'establishment" de l'industrie des valeurs mobilières n'avaient pas été la cause de son départ, M. Neapole n'a pu s'empêcher de répondre qu'en effet il avait subi une certaine pression des comités des gouvernements des bourses de Montréal et Canadienne.

M. Neapole refuse toutefois de rattacher ces pressions au débat sur la propriété des maisons de courtage, à "l'affaire Andrews" (le président du conseil de régie de la bourse canadienne qui a dû se démettre de ses fonctions parce qu'il était impliqué dans des affaires douteuses) ou toute autre question de la sorte.

"Il est vrai que j'ai subi des pressions des comités des gouvernements, a dit M. Neapole au DEVOIR, mais ces pressions pour que je quitte mon poste n'allaient que dans le sens de l'implantation d'une nouvelle philosophie aux bourses montréalaises et vers un rajeunissement de la direction".

M. Neapole, âgé de 67 ans, n'a pas voulu en dire plus.

Comité Bouchard

Il ne manque toutefois pas de gens sur la rue St-Jacques pour dire que la position ambiguë de M. Neapole sur la nationalité et la propriété privée des maisons de courtage lui a causé des ennuis. M. Neapole est membre "consultatif" du comité Bouchard chargé par le gouvernement québécois d'étudier l'industrie des valeurs mobilières. En octobre der-

nier, ce comité a rendu public son rapport préliminaire dont les recommandations vont à l'encontre des prises de positions officielles des comités de gouvernements des bourses de Montréal, Canadienne, de Toronto et Vancouver. Elles vont aussi plus particulièrement à l'encontre des positions et intérêts de plusieurs grandes maisons de courtage essentiellement torontoises, à l'encontre aussi du rapport Moore et des positions de l'IDA (Association canadienne des courtiers de valeurs mobilières-Investment Dealers Association).

En substance, disons que les recommandations du comité Bouchard veulent ouvrir le commerce mobilier aux maisons étrangères et permettre aux maisons de courtage d'émettre des actions dans le public. Tous les organismes précités s'opposent à ces deux recommandations plus ou moins violemment, certains prônant une "canadianisation" forcée des maisons étrangères telles Merrill Lynch, Pierce, Fenner & Smith, Bache & Co. etc., faisant affaires au Canada.

Sans entrer dans le détail de la question, disons que le gouvernement du Québec estime que les intérêts québécois sont mal servis par les structures actuelles de l'industrie et il fait que Toronto y soit le centre de la plupart des décisions.

Le président des bourses de Montréal et Canadienne doit répondre de ses actes devant le comité des gouvernements de chacune des deux bourses. Or, sur ces comités siègent des représentants de maisons aussi opposées aux propositions du Comité Bouchard que McLeod, Young, Weir & Rattcliffe, Dominion Securities, Pitfield, Mackay, Ross & Co. Ltd. pour n'en nommer que quelques-unes.

Le comité Bouchard s'attaque aussi au syndicat financier qui s'occupe des emprunts publics de la province. Or on connaît la force de ces syndicats.

De l'aveu même de M. Neapole, il a rencontré une certaine résistance "chez une moyenne (en moyenne) de ses membres en désaccord avec les propositions du comité Bouchard".

Successeur

Quelles que soient donc les raisons qui sont à l'origine de la décision de M. Neapole, il appartient aux deux comités des gouvernements de la bourse de Montréal et Canadienne de choisir le nouveau président.

Jusqu'à quel point le gouvernement québécois peut-il intervenir dans le choix du nouveau président? Dans le passé, il n'avait aucun droit sur le choix

des gouvernements. Avec le nouveau "bill" 63 passé en juillet 1971, ses pouvoirs sont plus étendus et il est probable que le choix des gouvernements devra officiellement ou en coulisse être approuvé par des représentants gouvernementaux. Ce fait, ainsi que "la nouvelle philosophie" que l'on veut implanter à la bourse et les déclarations de M. Neapole qui a dit ouvertement qu'il souhaiterait avoir un successeur francophone s'il en existe un qui soit intéressé et compétent, peut laisser croire qu'un canadien français pourrait succéder à M. Neapole.

M. Jacques Dupuis, vice-président exécutif des bourses de Montréal et Canadienne a déjà été mentionné comme candidat logique. D'autres croient que le candidat sera plus "gouvernemental" qu'autre chose, en ce sens qu'il aurait des attaches avec certains ministères provinciaux.

M. Neapole croit que le candidat doit être un homme bien connu et respecté des milieux d'affaires, et des connaissances juridiques et administratives poussées, une bonne expérience du commerce des valeurs mobilières et un sens développé des relations publiques. Une personne du secteur privé ferait davantage son affaire semblé-t-il.

A qui ira le nouvel emploi? En tout cas, l'heureux élu se retrouvera avec de sérieux problèmes sur les bras, car si M. Neapole a remarquablement su administrer les bourses montréalaises au point qu'elles ont enregistré en 1971 un bénéfice d'exploitation de \$126,363 (contre une perte de \$230,834 en 1966 à l'arrivée de M. Neapole), de nouveaux problèmes complexes sont apparus qui ne seront pas faciles à régler: querelle sur la propriété des firmes, comptes à rendre au gouvernement, soupçons sur l'infiltration du crime organisé à la bourse etc.

En terminant, on ne peut s'empêcher de remarquer que M. Neapole est le troisième membre du comité Bouchard à quitter son poste. Avant lui, il y avait eu M. Marcel Lajeunesse, ex-président de la Commission des Valeurs mobilières qui a dû (à cause de l'affaire Andrews et de raisons de santé) prendre sa retraite, et M. Marcel Cazavan, sous-ministre des finances qui vient de quitter son poste. Il y a aussi eu M. Harry Andrews sur qui les ennuis se sont soudainement acharnés au point qu'il a dû se démettre de ses fonctions à la bourse Canadienne.

financière

Dans les banques

Les taux d'intérêt atteignent leurs niveaux d'il y a 4 ans

par Irving Whynot de la PC

Depuis novembre dernier, les entreprises importantes ont pu obtenir des crédits à six pour cent de leurs banquiers, ce qu'elles n'avaient pu faire depuis les jours où M. Lester B. Pearson était premier ministre du Canada.

"La réduction du taux d'intérêt, en partant des plus hauts niveaux de 1969, a maintenant son point le plus bas en quatre ans. La dernière s'est produite en novembre, mais l'on croit que certains réajustements aux Etats-Unis pourraient bien obliger le Canada à en faire encore autant.

On estime cependant en général que cette nouvelle réduction sera mineure et ne jouera en fait que sur le marché à court terme.

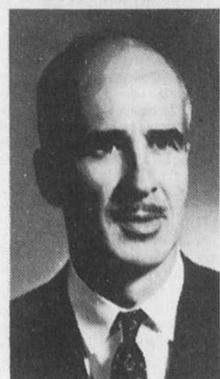
Les taux d'intérêts américains et canadiens sont liés, mais étant donné certains facteurs et des différences entre les systèmes, ils ne le sont pas toujours directement. Des diminutions du taux aux Etats-

Unis n'ont pas été obligatoirement suivies ici et les observateurs financiers y voient plusieurs raisons, surtout basées sur le commerce et la valeur du dollar.

Le gouvernement canadien ne tient pas à voir sa devise atteindre une cote trop élevée, car cela nuirait à son commerce et ses exportations deviendraient trop onéreuses sur les marchés étrangers. Cela signifie par conséquent qu'il ne peut maintenir un taux d'intérêt trop élevé, car les investissements étrangers afflueraient alors au pays, et donneraient ainsi une plus-value au dollar.

Par contre, un faible taux d'intérêt est généralement considéré inflationnaire et le gouvernement tente de contrôler cette inflation. Il faut donc maintenir un délicat équilibre et, en ce qui concerne le dollar canadien, le garder à une cote d'environ 99 cents amé-

PUBLICATIONS LES AFFAIRES INC.



René S. Bourbonnais, vice-président et directeur général de Publications Les Affaires Inc., a le plaisir d'annoncer la nomination de M. René S. Bourbonnais au poste de directeur de la publicité et de la promotion du journal Les Affaires, le seul hebdomadaire d'information financière, industrielle et commerciale de langue française au Canada. M. Bourbonnais possède plus de 20 ans d'expérience dans la vente de publicité, tant dans les journaux que dans les revues, et occupe plus récemment le poste de gérant de l'Est de la revue Commerce. En assumant ses nouvelles responsabilités, il est bien qualifié pour servir les agences de publicité et les annonceurs québécois. Cette nomination fait suite à une nouvelle politique d'expansion et de diversification de Publications Les Affaires Inc., également éditeur de l'hebdomadaire Québec Construction et de plusieurs volumes à caractère économique.

la chronique de Marcel Clément

Les excellents résultats de la Banque d'Épargne

Le gain par action de la Banque d'Épargne en 1971 excède ceux de 2 grosses banques canadiennes

Il y a 2 semaines, la Banque Toronto-Dominion réunissait ses actionnaires dans la ville Reine, pour la tenue de son assemblée annuelle, puis la Banque de la Nouvelle-Écosse en faisait autant à Halifax, et enfin, la Banque Royale du Canada, dans l'édifice de la Place Ville-Marie, dans notre ville. Mardi de la semaine dernière, c'était la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal qui réunissait ses détenteurs d'actions à son siège social sur la rue St-Jacques - incidemment, cette dernière institution bancaire commerciale proprement dite, puisqu'elle ne prête pas au commerce, ni à l'industrie. Par contre, en canalisant sur une haute échelle les économies du public comme elle le fait et en augmentant, sans cesse, les prêts hypothécaires qu'elle lui fait, elle fait "une oeuvre sociale et économique", dont l'importance ne doit pas être minimisée. Ne ressortait-il pas du message annuel, transmis récemment par M. François-Xavier Guérard, vice-président

et directeur général de la Banque d'Épargne que le public lui a confié en dépôts au cours de 1971 plus de \$587,707,131, soit 11.30% de plus que le chiffre figurant pour l'exercice financier antérieur, tandis que les prêts hypothécaires consentis n'ont pas augmenté de \$18,706,675 au chiffre sans précédent de \$303,222,445 au 31 octobre 1971. Rien d'étonnant que l'actif global figurait, à cette date, à \$627,462,309, contre \$559,574,169 précédemment. Comme nous avons analysé les chiffres de son bilan dans notre chronique du 13 décembre 1971, nous nous garderons donc d'insister davantage sur ce dernier, faisant porter nos commentaires plutôt sur les autres remarques de M. Guérard. Ce dernier attirera l'attention des actionnaires sur le fait que "le gain par action durant le dernier exercice fut équivalent à \$1.29, comparativement à \$1.15 antérieurement." Nous tenons, ici, à faire remarquer au public que ce bénéfice par 1971 l'emporte sur ceux réalisés par 2 banques canadiennes, ayant chacune un actif de plus de \$10,000,000,000, à la fin de 1971. Rien d'étonnant que la direction de la Banque d'Épar-

joint et secrétaire, Arthur Leboeuf, surintendant, C. E. Fortier, contrôleur, Gilles Charpentier, surintendant adjoint et chef de personnel, Louis Collin, chef comptable, et Roland Brien, inspecteur général. Si l'on tient compte que l'institution possède 81 succursales et qu'elle projette d'en ouvrir 7 autres cette année, c'est dire que la fonction de M. Brien n'est pas une sinécure.

Il y avait, au 30 avril 1971, selon les dernières statistiques de l'Association des Banquiers, une trentaine de milliards de dollars en dépôts dans les banques à charte de pays. Vu la reprise marquée depuis le début de 1972 de bien des stocks sur les Bourses de Montréal, Canadienne, de Toronto et de Vancouver et aussi compte tenu du fait qu'il a été émis l'an dernier selon la dernière compilation de Wood Gundy Limitée, pour \$5,825,951,350 d'obligations de toutes sortes par les entreprises et corps publics du pays contre \$5,120,521,424 en 1970, il est évident que le total des dépôts précités est moindre au début de cette année que le chiffre ci-haut mentionné.

Des compagnies... en bref

La C.U.Q. accorde un contrat de \$11 millions à Dominion Bridge

Dominion Bridge vient de recevoir une commande de la Communauté urbaine de Québec pour l'érection d'un incinérateur d'une valeur d'environ 11 millions de dollars. La construction débutera immédiatement et l'on s'attend à ce qu'il entre en service en 1974.

Les bénéfices nets pour l'année incluent un montant de \$21.5 millions provenant de la vente d'une importante tranche d'actions de la Canada Steamship Lines. Le gain équivalait à \$1.85 par action Algoma.

NCR 270-201 et de concentrateurs éloignés NCR 754 qui feront partie de la première phase d'installation.

Fabriqué au Québec selon un modèle européen, il s'agit d'un outillage très complexe. L'incinérateur pourra brûler 1,000 tonnes d'ordures ménagères régulières par 24 heures sans polluer l'atmosphère.

Les bénéfices nets se sont élevés pour 1971 à \$34.32 millions ou \$2.96 l'action, à comparer à \$23.58 millions ou \$2.03 l'action en 1970.

Le système M1000 agira en tant que centres de communications capables de soulager les ordinateurs centraux des tâches de communication et des fonctions administratives, laissant aux deux modèles Cyber 73 le soin de traiter les transactions correspondant aux services avec les clients, qu'il s'agisse d'un compte d'épargne ou de l'accord d'un prêt.

Une commande additionnelle de 2 millions de dollars a été passée à NCR pour la fourniture de terminaux de guichet

Les vérificateurs ont publié un rapport qui ne donne aucun commentaire au sujet de la balance incluse dans le rapport financier de l'année fiscale ayant pris fin le 30 septembre 1971.

Les chiffres actuels ne sont pas connus.

Control Data

L'Union des banques suisses (UBS) vient de signer un contrat concernant la livraison par Control Data Corporation d'un système multi-ordinateurs d'une valeur de \$12.3 millions de dollars qui concrétise un premier pas vers une restitution de ses opérations.

Pour sa part, le Québec a reçu 579 unités simple largeur alors que l'Ontario en recevait 561.

Quant aux unités de double largeur, le Québec et l'Ontario ont reçu ensemble 108 unités.

Investors Mutual of Canada Ltd Dividende no. 87

Avant de présenter un dividende de 84 par action a été déclaré sur le capital-actions en circulation de la Compagnie, payable le 1er février 1972, aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 31 janvier 1972.

P.M. Daloë Secrétaire

11 janvier 1972 Winnipeg, Manitoba.

AVIS

Monsieur Robert Parizeau, Directeur Général de La Nationale, Compagnie de Reassurance du Canada, annonce qu'en date du 4 janvier 1972 le Département des Assurances du Canada a délivré à La Nationale le certificat no C-2593 en remplacement du certificat no C-2518, et ceci pour faire état du nouveau nom de la compagnie.

Montreal, le 13 janvier 1972.

canadienne

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Table with 5 columns: Ventes, Haut, Bas, Ferm., Chang. -1970-1971

Comment répartir 16 équipes...

Section "canadienne" dans la ligue Nationale?

MINNEAPOLIS (d'après AP) — Un seul vote dissident pourrait empêcher le projet de se réaliser, mais il semble que la ligue Nationale de hockey se prépare, à la veille d'une 3ème expansion qui portera le nombre de ses équipes à 16, à se diviser en quatre sections de quatre équipes chacune.

L'une de ces sections, qui pourrait bien s'appeler Nord, comprendrait le Canadien de Montréal, les Maple Leafs de Toronto, les Canucks de Vancouver et les Sabres de Buffalo.

Elle réunirait alors les trois villes canadiennes de la LNH, en plus de Buffalo qui, sise à la frontière et à quelques minutes de voiture de Toronto, est presque considérée comme une ville canadienne.

Le projet, qui mijote depuis que des nouvelles conceptions ont été accordées aux villes d'Atlanta et de Long Island il y a quelques semaines, sera soumis aux gouverneurs de la ligue pour approbation aujourd'hui, à l'occasion d'une réunion dans le cadre du match annuel des Étoiles, à l'affiche pour demain soir à Bloomington (Minn.).

Walter Busch, président des North Stars du Minnesota, les hôtes des assises et de la rencontre, affirme que le projet est sérieux. Il précise qu'un seul vote dissident pourrait empêcher cette nouvelle redivision, laissant la LNH avec deux sections de huit équipes chacune. Mais il semble confiant que le projet a de bonnes chances d'être accepté. Même que s'il n'est pas soumis aux gouverneurs aujourd'hui, il pourrait l'être aux assises annuelles du repêchage, à Montréal en juin prochain.

Voici comment Busch conçoit la LNH pour le début de la saison 1972-73:

- 1- Chicago, Los Angeles, Minnesota et Californie;
- 2- Boston, Long Island, New York et Philadelphie;
- 3- Pittsburgh, Atlanta, Saint-Louis et Detroit;
- 4- Montréal, Toronto, Vancouver et Buffalo.

"Je crois que très peu d'équipes désirent évoluer dans une section avec les Black Hawks de Chicago, car ils sont tellement forts", de commenter Busch. "Mais la grande rivalité qui se développe présentement entre eux et nous rendrait bien naturel ce groupement."

La LNH avait procédé à une première expansion en 1967 lorsque des équipes de Los Angeles, Californie, Pittsburgh, Saint-Louis, Philadelphie et Minnesota s'étaient jointes à ses rangs. Deux autres équipes, Vancouver et Buffalo, portaient le nombre des équipes à 14 pour la saison 1970-71, et Atlanta et Long Island, qui commencent leurs opérations l'automne prochain, grossissent à 16 ce nombre.

Il est aussi question d'une 4ème expansion pour la saison 1974-75, alors que deux autres équipes seraient acceptées. Un comité étudie présentement cette possibilité et doit faire un rapport sous peu.

Au rallye de Monte-Carlo

Deux Canadiens accidentés

PARIS (AFP) — Avant d'aborder la troisième nuit du 41ème rallye de Monte-Carlo, il reste encore 243 équipages en course, les organisateurs n'ayant enregistré que 21 abandons depuis le départ. D'une manière générale, les concurrents ont trouvé jusqu'à maintenant des conditions atmosphériques assez clémentes par rapport aux autres années, mais l'on prévoyait pour la nuit dernière de nombreuses averses, dans certaines régions, et des risques de verglas dans d'autres.

Sur les sept équipages partis de Lisbonne et les 26 partis de Reims, on ne compte encore aucun abandon, par contre, on compte cinq abandons sur l'itinéraire d'Oslo, autant sur celui de Francfort, quatre sur celui de Varsovie, trois sur celui de Monte-Carlo, deux pour Almería et un seul pour Athènes.

Sur les 27 équipages partis d'Oslo, après les forfaits de l'Allemand Krisp et du Norvégien Lund on en a enregistré trois autres, ceux de Gjolberg, Nielsen et Juvbergset.

Sur l'itinéraire de Varsovie, 37 pilotes restaient en course à Strasbourg, les organisateurs ayant enregistré l'acci-

dent de l'Allemand Kurt Waldner, vainqueur du tour d'Europe automobile 1971, qui a été hospitalisé à Hastibonne. Toutefois, son état n'est pas jugé alarmant.

Sur les 35 équipages partis de Monte-Carlo, il en reste encore 32 en course. Seul l'Italien Dall'ava a abandonné hier.

Canadiens accidentés
Les Canadiens William Oliver et Douglas Rowe ont été accidentés hier, en provenance de Francfort, quand leur voiture, une Alfa-Romeo, a brûlé entre Aurillac et Saint-Flour, dans la région de Clermont-Ferrand. Les deux pilotes s'en sont tirés indemnes.



A 10 JOURS DES JEUX! Des militaires japonais se pratiquent à hisser le drapeau olympique, au stade de patinage de vitesse de Sapporo, en vue des Jeux d'hiver qui y seront disputés à compter du 3 février prochain.

En remportant le spécial de Wengen

Augert s'assure la 1ère place en slalom

WENGEN (Reuter et AFP) — Le Français Jean-Noël Augert, champion du monde de slalom spécial, a justifié son titre hier en remportant le slalom de Wengen — s'assurant du même coup la première place de la Coupe du Monde de ski catégorie slalom spécial.

Sa victoire lui garantit qu'il ne sera plus rejoint dans cette catégorie et lui permet de venir talonner son compatriote Henri Duvillard au classement général de la coupe du Monde.

Duvillard est tombé dans la première manche du slalom. Il s'est relevé indemne, mais a dû abandonner.

Voici le classement:
1. Henri Duvillard Fr. 97 pts
2. J.N. Augert Fr. 94
3. K. Schranz Aut 83 pts
4. A. Bachleda Pol 63 pts
D'autre part, la France est toujours largement en tête du classement inter-nations qui est le suivant:

- 1. France 740 pts
- 2. Autriche 514 pts
- 3. Suisse 248 pts
- 4. Etats-Unis 160 pts
- 5. Allemagne 124 pts
- 6. Italie 93 pts
- 7. Pologne 52 pts
- 8. Canada 42 pts.

Slalom géant féminin

Anne-Marie Proell, en remportant, samedi, le slalom géant féminin de Saint-Gervais, a pris la tête de la Coupe du Monde où elle compte à présent 203 points, contre 187 à sa rivale la plus directe, la Française Françoise Machchi.

En effet, Anne-Marie Proell a nettement triomphé dans ce slalom géant, devant sa compatriote Monika Kaserer à 2'77, la Suissesse Marie-Thérèse Nadig à 4'10 et les Françaises Isabelle Mir et Florence Steurer respectivement à 5'63 et 5'96.

Plus que la victoire elle-même c'est la manière employée par Anne-Marie Proell qui a impressionné. Déjà nettement victorieuse de la première manche vendredi après-midi, elle a encore triomphé dans la deuxième en attaquant alors qu'elle pouvait se contenter d'assurer sa course.

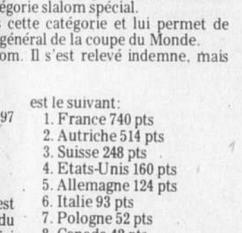
Trois Canadiennes ont été classées dans le slalom géant féminin de Saint-Gervais. Il s'agit de Diane Pratt, 22e en 3'55"24, 100, Karry Kreiner, 24e en 3'36"88, et Caroline Oughton, 27e en 3'31"62.

Classements
Anne-Marie Proell, en gagnant le slalom géant féminin de Saint-Gervais, a pris la tête de la Coupe du Monde féminine de ski alpin Trophée Evian avec un avantage de 16 points sur Françoise Machchi.

Le classement est actuellement le suivant:
1. A. M. Proell Aut 303 pts
2. F. Macchi Fr 187 pts
3. I. Mir Fr 73 pts
4. M. T. Nedig Sui 71
5. M. Kaserer Aut 60 pts

Par son succès dans le slalom spécial de Wengen, le Français Jean-Noël Augert a ravi la seconde place à l'Autrichien Karl Schranz dans le classement individuel de la Coupe du Monde de ski "Trophée Evian". Ainsi, deux Français sont actuellement en tête, Duvillard restant le meneur suivi à trois points par J.-N. Augert.

IL SE DÉCHAÎNE! Le Français Jean-Noël Augert y est allé à fond de train pour remporter hier le slalom spécial de Wengen, en Suisse.



(Téléphoto AP)

L'Américaine gagne 26-13

LOS ANGELES (PA) — Jan Stenerud, le botteur de précision des Chiefs de Kansas City, a réussi quatre placements pour procurer à la division Américaine une surprenante victoire de 26-13 sur les représentants de la Nationale dans la 22ème édition du Pro Bowl de la ligue Nationale de football présentée hier, à Los Angeles.

L'unique blessé de la rencontre a été Merlin Olsen, garde défensif des Rams de Los Angeles, qui s'est tordu des ligaments du genou gauche. Dès la fin du 2ème quart, il a été transporté à l'hôpital.

Le vétérain de 10 saisons dans la LNF en était à sa 10ème présence dans cette classique.

Marilyn Neuville blessée

Jim Ryan bat Kip Keino

LOS ANGELES (AFP) — Pour Jim Ryan, vainqueur de Kip Keino, au mille, l'année olympique a fort bien débuté, samedi soir à Los Angeles. En revanche, sur la même piste en bois de la Sports Arena la jeune Jamaïcaine Marilyn Neuville, victime d'une déchirure d'un tendon d'Achille, a perdu pratiquement tout espoir de triompher dans les 400 mètres olympiques dont elle était la principale favorite.

Des deux événements, la rentrée victorieuse de Ryan pour sa première course depuis six mois après divers ennuis de santé, et la grave blessure de la jeune détentrice du record du monde des 400 m., furent incontestablement les deux faits marquants de la réunion de Los Angeles, reléguant à l'arrière-plan la nouvelle défaite de Randy Matson, le recordman mondial du poids devant ses compatriotes Al Feuerbach et Fred Debernardi, le lent retour de Bob Beamon, le champion olympique de la longueur, battu, mais avec un bond meilleur que la veille à San Francisco, de 7.64 mètres.

Mlle Neuville, qui venait de s'installer à Claremont où elle préparait les Jeux de Munich en compagnie de la Formosane Chi Cheng (dont le mari, Vincent Reel, est entraîneur dans cette université), fit une chute en se tordant la cheville à un tour de l'arrivée des 600 verges, dont le résultat ne comptait guère et qui revêtait surtout pour elle la valeur d'un entraînement chronométré.

Devant plus de 100,000 spectateurs

Stewart gagne le GP d'Argentine

BUENOS AIRES (AFP, PA) — L'Écossais Jacky Stewart, sur Tyrrell-Ford, a remporté hier le Grand Prix d'Argentine de formule 1. La compétition de 197.5 milles était la première inscrite au programme de la saison de courses de Grand Prix de 1972.

Stewart, le champion mondial de formule 1, a obtenu neuf points pour la première des 12 épreuves qui seront courues cette année.

Dennis Hulme, de la Nouvelle-Zélande, sur McLaren, s'est classé deuxième, tandis que le Belge Jacky Ickx, sur Ferrari, a mérité la troisième place. Ils ont respectivement obtenu six et quatre points au classement international. On se rappelle que Hulme avait remporté ce championnat en 1967.

Malgré une température de plus de 80 degrés, plus de 100,000 spectateurs ont envahi la piste de course municipale de Buenos Aires pour voir les pilotes boucler les 95 tours de pistes en près de deux heures. Seulement sept des 22 partants ont pu terminer l'épreuve qui n'a pas été terminée par aucun accident.

Stewart a gagné la course en un temps d'une heure, 57 minutes et 58.62 secondes. Hulme a pour sa part parcouru les 97 tours de piste en une heure, 58 minutes et 24.78 secondes. Ickx a quant à lui terminé avec un temps d'une heure, 58 minutes et 58.21 secondes.

La vitesse moyenne a été de 100.463 m/h.

Stewart, Hulme et Ickx ont complété la course sans avoir été une seule fois au puits de ravitaillement, tout comme Clay Regazzoni, de Suisse, qui, sur Ferrari, a fini quatrième, et l'Autralien Tim Schenken qui s'est classé cinquième sur une Surtees.

Ronnie Peterson, de Suède, a terminé sixième au volant d'une March, tandis que Carlos Reutemann, d'Argentine, a fini septième sur Brabham.

Le Brésilien Emerson Fittipaldi, qui a talonné Stewart durant plus de la moitié de la course, a été forcé d'abandonner à la suite de difficultés mécaniques à sa Lotus.

Peter Revson, sur McLaren, et Mario Andretti, sur Ferrari, les deux seuls inscrits américains, ont tous deux abandonné au milieu de l'épreuve.

Andretti a déclaré que sa voiture possédait un nouveau moteur qui n'avait jamais très bien fonctionné.

Cette fois avec Miller Barber

Archer de nouveau en éliminatoire

TUCSON (PA) — Miller Barber a réussi hier une ronde de 65 pour rejoindre George Archer au premier rang du tournoi Dean Martin-Tucson et ainsi obligé que soit joué aujourd'hui une ronde supplémentaire de 18 trous qui déterminera le gagnant de cette compétition dotée de \$150,000 dont \$30,000 iront au vainqueur.

Archer, gagnant d'un tournoi il y a à peine deux semaines, a joué une dernière éliminatoire de 68 pour un total de 273. Il en sera à sa 2ème éliminatoire en trois semaines.

Bobby Nichols, qui a mené durant presque toute la journée, d'hier pour cependant fléchir sur les trois derniers trous, a terminé au 3ème rang à 275. Il dut se contenter hier de 71 à cause, notamment, d'une balle envoyée dans l'eau au 72ème trou.

Bob Murphy et Dale Douglass, avec 70, ont présenté des cartes de 276, 12 sous la normale du parcours national de Tucson long de 7,305 verges.

Marty Fleckman, Don Bies, et Dave Hill ont suivi à 278. Fleckman et Bies ont joué hier 69, tandis que Hill a terminé avec 71.

Ce fut une journée très décevante pour Nichols qui, en deux occasions, a bénéficié d'une avance de deux coups.

Faisant partie du dernier trio, il a créé une triple égalité avec Archer et Barber en obtenant trois roules au 16ème trou. Son 2ème roulé était de 2 pieds 1/2.

"C'est à ce moment-là que j'ai raté ma chance d'augmenter mon avance", a dit Nichols. "Au lieu de réussir un oiseau, j'ai obtenu un Bogey".

Il a de plus manqué une bonne chance de réussir un oiseau en ratant un roulé de 12 pieds au trou suivant. Décent-

nancé, il a renvoyé son coup de départ au 18ème trou dans l'eau.

Voici la liste des meilleurs comptes et des bourses obtenues à l'issue de la 4ème ronde de l'omnium Dean Martin-Tucson: Miller Barber, \$? 68-73-67-65 - 273
George Archer, \$? 65-71-69-68 - 273
Bobby Nichols, \$10,650 67-70-67-71 - 275
Bob Murphy, \$6,600 67-70-69-70 - 276
Dale Douglass, \$6,600 68-70-68-70 - 276
Dave Hill, \$4,875 68-69-70-71 - 278
Don Bies, \$4,875 73-66-70-69 - 278

LES SPORTS À LA PIGE

KARL SCHRANZ, le célèbre skieur autrichien et champion du monde en descente, a implicitement annoncé son retrait des compétitions pour la saison prochaine. A un journaliste qui lui souhaitait "à l'année prochaine" samedi à Wengen, en Suisse, à la suite d'une interview, Schranz a répondu: "Je serai à Wengen mais en spectateur". Il convient toutefois de souligner que l'athlète de 33 ans a déjà annoncé sa retraite à plusieurs reprises, mais que gardant l'envie de courir, il a continué sa carrière de grand skieur.

EVONNE GOOLAGONG a poursuivi sa série de succès en s'appropriant le championnat de tennis de l'Australie du Sud, hier à Adelaide, grâce à une victoire de 7-6 et 6-3 sur la tenante du titre, Olga Morozova, de l'URSS. Un coéquipier de cette dernière, Alex Metreveli, a cependant décroché le titre masculin en battant l'Australien Kim Warwick 6-3, 6-3 et 7-6. Le double féminin a été remporté par le duo Goolagong-Morozova tandis que le double masculin est allé aux Australiens John Cooper et Colin Dibley, contre Metreveli et Ross Case, d'Australie.

FRANCOISE DURR, de France, a causé une certaine surprise, samedi soir à Long Beach (Calif.), lorsqu'elle a pris la mesure de la favorite, Billie Jean King qui s'était blessée à une cheville la veille) par 6-3, 6-0. Elle affrontera, en finale de ce tournoi féminin doté d'une bourse de \$17,000, une autre Américaine, Rosemary Casals, qui a défait l'Australienne Kerry Melville 6-4 et 6-4 dans l'autre demi-finale.

CLIFF RICHEY, des Etats-Unis, a gagné samedi le titre du tournoi de tennis en salle de Londres, dans un marathon contre son compatriote Clark Graebner, 7-5, 6-7, 7-5 et 6-0, s'appropriant ainsi la première bourse de \$8,400, devant 6,000 spectateurs à l'historique Royal Albert Hall. A Auckland hier, le Néozélandais a gagné le simple du championnat de 3-6, 7-6, 6-3 et 7-6 sur l'Américain Steve Faulk.

Les LAKERS de LOS ANGELES, exception faite de leur historique série de 33 victoires consécutives dans l'Association Nationale de ballon-panier, présentent une fiche très ordinaire de 8 gains contre 7 échecs. Les Lakers ont été battus pour la 4ème fois en 6 parties samedi par les Suns de Phoenix, 116-102, après un revers de 104-101 la veille contre les Knicks de New York, qui ont ainsi mis fin à une série de 17 triomphes consécutifs de leurs adversaires au Forum de Los Angeles.

L'EQUIPE qui représente le Canada en vue de la Coupe du Monde de soccer, laquelle sera disputée à Munich en 1974, jouera son premier match à Toronto le 2 septembre, contre le Mexique, en ronde éliminatoire de la zone Nord. Les Etats-Unis font aussi partie de cette section. Au soccer amateur par contre, en vue des Olympiques de Munich, les Américains et les Mexicains ont fait match nul 1-1, hier à Guadalajara, ce qui leur permet de dominer le classement devant leurs rivaux et les Jamaïcains.

GEORGE CHUVALO défendra son titre canadien des poids lourds contre le Montréalais Charlie Chase, vendredi soir à Toronto. Son concitoyen torontois Clyde Gray, tenant du titre des mi-moyens, défendra le sien contre Lonnie States, de Halifax. Les deux combats sont prévus en 12 rondes.

L'ORANGE BOWL de Miami sera recouvert d'une nouvelle pelouse artificielle, courtoisie de l'American Billtrite, qui en avait déjà installé une en Poly-Turf il y a deux ans. La surface ne cesse de créer des problèmes cependant, les "brins d'herbe" ayant tendance à se coucher sous l'action des chauds rayons du soleil de la Floride, ce qui rend le gazon des plus glissants.

Les CARABINS de l'Université de Montréal ont remporté une victoire de 8-6 sur les Redmen du Royal Military College, de Kingston, hier au centre sportif de l'U de M, lors d'un match régulier de la ligue de hockey de l'Association sportive des universités du Québec.

ART SCHENK, des Pays-Bas, a remporté hier le championnat européen de patinage de vitesse, grâce à sa victoire dans l'épreuve des 1,500 mètres des championnats disputés à Davos, en Suisse. Schenk avait déjà triomphé dans deux autres des quatre épreuves à l'affiche, ce qui lui donnait automatiquement le titre.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agrés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
RONALD PERRON, C.A.
2345 est. Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agrés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agrés
ROGER PROVOST, C.A.
ROLAND PROVOST, C.A.
235 ouest, Boul. St-Joseph
274-6513

VIAU & ROBIN
Comptables agrés
LUCIEN D VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARNAUD H. VIAU, C.A.
J. SERGÉ GÉRAIS, C.A.
WAGUIN BOULOS, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

Thorne, Gunn & Cie
Comptables Agrés
800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115
Tél.: 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS
comptables agrés
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 861-5741
71, rue Saint-Pierre, Québec 692-1201
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski 724-4136
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 567-5259
324, rue Des Forges, Trois-Rivières 378-4541

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAUX
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX
STATIONNEMENT
Canada Dactylographe Inc.,
7035 AVE. DU PARC
270-1141

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

VALIQUETTE, BLOUIN & KOCHENBURGER
AVOCATS
André Valiquette, c.r.
Michel Blouin
Daniel M. Kochenburger
Conseil
J. Jacques Beauchemin, c.r.
612 St-Jacques Ouest, suite 703
Montréal (514) 845-7176

L'escroquerie du siècle

C'est au sosie de Howard Hughes que McGraw Hill a remis \$750,000

ZURICH (AFP) — C'est un faux passeport suisse, actuellement examiné par le service des falsifications de la police du canton de Zurich, qui a permis à des Américains de réussir l'escroquerie du siècle et de soutirer 750,000 dollars à la très puissante société d'édition américaine McGraw Hill, pour une autobiographie du milliardaire Howard Hughes.

que suisse un chèque de 750,000 dollars émanant de McGraw Hill et libellé au nom de Howard Hughes. Les détails manquent encore sur le mécanisme exact qui a permis aux escrocs américains de toucher dans une banque de Zurich la somme fabuleuse de 750,000 dollars. Ce que l'on sait toutefois, c'est qu'elle a été retirée d'un établissement de crédit de Zurich, à l'aide d'un passeport suisse qui s'est révélé faux.

"faux" la pseudo-autobiographie que se prépare à publier McGraw Hill. Sur chaque page du questionnaire, M. Hughes a imprimé ses empreintes digitales, reconnues comme authentiques par un document officiel ajouté au dossier. Le dossier a été remis au juge Gerald Culklin, chargé de la plainte du milliardaire qui demande que la publication tant du livre de Clifford Irving que celle des extraits dans "Life" soient interdites.

Le père Berrigan et les 7 d'Harrisburg reviennent ce matin devant leurs juges

HARRISBURG (Pennsylvanie) (AFP) — C'est aujourd'hui que s'ouvre à Harrisburg, en Pennsylvanie, le nouveau procès du père Philip Berrigan qui purge actuellement une peine de 6 ans de prison dans le Connecticut pour avoir détruit des documents et dossiers des services de recrutement militaire dans le Maryland, en 1968. Il est accusé cette fois d'avoir fomenté un complot en vue d'enlever le conseiller présidentiel Henry Kissinger. Autre chef d'accusation: projet de dynamite du système souterrain de chauffage de tous les immeubles du gouvernement fédéral à Washington: 17 milles de tunnels!

Après avoir reçu leur assignation à comparaître "les 8 d'Harrisburg", comme ils se sont baptisés eux-mêmes, avaient publié un communiqué conjoint déclarant: "Plutôt que d'écoper d'une excuse, nous préférons plaider la cause des Indochinois et des Américains tués ou brutalisés dans la guerre que le gouvernement américain mène en Indochine. Nous réaffirmons la déclaration que nous avons faite devant le tribunal que, contrairement à ceux qui nous accusent, nous ne lançons pas de bombes, nous n'enlevons personne et nous ne complotons pas."

La défense de tels accusés ne pouvait être assurée que par des vedettes du barreau américain. C'est pourquoi il n'est pas surprenant de voir au nombre de leurs avocats, M. Ramsey Clark, ancien ministre fédéral de la justice des gouvernements Kennedy et Johnson, Me Leonard Boudin, professeur de droit à Harvard, Me Paul O'Dwyer, célèbre civiliste newyorkais et candidat démocrate malchanceux aux élections sénatoriales de 1968, et le père William Cunningham, jésuite et professeur de droit à l'université Notre-Dame.

"Fondement de la coopération entre les peuples"

MM. Chaban-Delmas et Pelletier inaugurent l'École de Bordeaux

BORDEAUX (PC) — Le premier ministre français, M. Jacques Chaban-Delmas, a inauguré samedi l'École internationale de Bordeaux de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, en présence du président de la conférence générale de l'Agence, M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat du Canada.

or, ce n'est pas tant les différences de niveau technique qui déterminent ces différences que la plus ou moins grande qualité de la gestion". Le premier ministre a finalement exprimé l'espoir que l'École internationale de Bordeaux devienne "le fondement même de la coopération entre les peuples".

"cette importante réalisation marque une étape importante des travaux de l'agence, organisme qui suscite dès maintenant un grand intérêt et fait naître un grand espoir dans les pays membres". On compte actuellement à l'école 42 stagiaires, dont une vingtaine d'Africains, représentant 17 pays.

cérémonie M. Leo Cadieux, ambassadeur du Canada, de même que M. Jean Chapdelaine, délégué général du Québec à Paris. M. Pelletier était à Paris depuis une semaine, à titre de président de la conférence générale de l'agence.

Le bonheur de vivre au Canada

LONDRES (AFP) — Le Canada est le pays au monde où il fait le meilleur vivre, du moins si l'on en juge par les résultats d'une étude publiée cette semaine par l'hebdomadaire britannique "Economist".

déré comme contribuant au malheur ou au bonheur de l'humanité. Le Canada s'inscrit facilement en tête du premier tableau, avec un score de 336 points, suivi de la Suède: 226. Plus loin derrière on trouve le Royaume-Uni (79), les Etats-Unis (55) et la Suisse (6). La France s'inscrit au sixième rang, entre le Japon et l'Espagne avec moins 46.

La formation s'étale sur quatre périodes, la première étant celle d'accueil, qui dure deux mois, la seconde celle de stage de cinq mois à l'école, la troisième consistant en une période d'application pratique de trois mois au Canada et la quatrième période de deux mois, à Bordeaux, sera celle de la synthèse.

La formation s'étale sur quatre périodes, la première étant celle d'accueil, qui dure deux mois, la seconde celle de stage de cinq mois à l'école, la troisième consistant en une période d'application pratique de trois mois au Canada et la quatrième période de deux mois, à Bordeaux, sera celle de la synthèse.

CKAC 1470 AM. 73 COMMENCE LE 31 JANVIER. Super émissions, Super information, Super musique, Super week-end, Super sport.

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL. SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES. COURS DU SOIR 2e SESSION 1971-72. FRAIS. FORMATION GÉNÉRALE. FORMATION PROFESSIONNELLE. ÉCOLE DES MÉTIERS COMMERCIAUX. ÉCOLE DES MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE. ÉCOLE DES MÉTIERS - SECTION EST. ÉCOLE DES MÉTIERS - SECTION OUEST.